

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 18 OCTOBRE 2012

VOLUME 27

JEAN LAROSE et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LEBEL,
Me SIMON TREMBLAY,
Me EMMA RAMOS-PAQUE,
Me DENIS GALLANT,

INTERVENANTS :

Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me BRIGITTE BÉLAIR pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me BENOIT BOUCHER pour Procureur général du Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la
construction du Québec
Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX pour le Directeur général
des élections
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec
Me MARK BANTEY pour Gesca, Global Mail, The
Gazette, CTV, Global et Media Transcontinental
Me BERNARD PAGEAU pour Québecor Média, Groupe TVA
et Corporation Sun Media
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES..	4
GILLES SURPRENANT	
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT..	6

LISTE DES PIÈCES

14P-208 :	Feuille de décompte argent saisi, trouvé, remis 31-08-2012..	91
14P-209 :	Photo décompte d'argent.	92

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce dix-huitième (18ième)
2 jour du mois d'octobre,

3

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon après-midi à tous. Bonjour, Maître Gallant.

8 Alors, simplement pour faire une petite mise au

9 point. Ce matin, ce que nous avons fait c'est

10 que nous avons procédé à l'audition, en partie,

11 d'une requête pour lever l'interdit de

12 publication et cette requête se poursuivra lundi

13 matin. Alors, lundi matin, nous serons donc

14 également en non-publication. Alors, Maître

15 Gallant.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Alors, dans l'attente, j'aurai un autre témoin à

18 faire entendre devant la Commission, il s'agit de

19 monsieur Gilles Surprenant. Je comprends qu'il est

20 déjà à l'extérieur, si on peut le faire entrer,

21 Monsieur le Huissier, s'il vous plaît.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Bonjour, Monsieur Surprenant.

24

25

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE (2012), ce dix-huitième (18^e)
2 jour du mois d'octobre, A COMPARU:

3

4 **GILLES SURPRENANT**, ingénieur retraité de la Ville
5 de Montréal;

6 LEQUEL, après avoir fait une déclaration
7 solennelle, dépose et dit comme suit :

8 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[1]** Alors, bonjour Monsieur Surprenant.

10 R. Bonjour.

11 Q. **[2]** Alors, mon nom est Denis Gallant, je suis l'un
12 des procureurs de la Commission d'enquête et c'est
13 moi qui vais vous interroger en chef, d'accord?

14 R. Très bien.

15 Q. **[3]** Alors, je vous demanderais de répondre à mes
16 questions, de parler fort et de vous adresser, en
17 réponse, à madame la présidente et à monsieur le
18 commissaire Lachance.

19 R. Très bien.

20 Q. **[4]** Ça va?

21 R. Oui, ça va.

22 Q. **[5]** Vous avez dit, lors de votre interrogatoire...
23 lors de votre assermentation, dis-je, que vous
24 étiez ingénieur retraité à la Ville de Montréal?

25 R. Exact.

1 Q. **[6]** Vous avez oeuvré à la Ville de Montréal pendant
2 combien d'années?

3 R. De mil neuf cent soixante-seize (1976) à mil neuf
4 cent...

5 Q. **[7]** La date exacte de votre retraite, c'est quand?

6 R. Oui, c'est ça, en novembre deux mille neuf (2009).
7 Donc, j'ai oeuvré trente-trois (33) ans à la Ville
8 de Montréal.

9 Q. **[8]** Donc, à partir de novembre deux mille neuf
10 (2009), vous étiez retraité.

11 R. Exact.

12 Q. **[9]** Je veux juste faire un bref parcours de votre
13 curriculum vitae pour savoir qui est Gilles
14 Surprenant. Vous avez terminé vos études en quelle
15 année?

16 R. Bien, j'ai terminé à l'École Polytechnique de
17 l'Université de Montréal en mil neuf cent soixante-
18 quinze (1975).

19 Q. **[10]** Est-ce que vous aviez une spécialisation au
20 sortir de l'école, lorsque vous êtes devenu
21 ingénieur?

22 R. Oui. Bien, j'avais un bac en sciences appliquées,
23 niveau génie civil, spécialisation en
24 environnement.

25 Q. **[11]** Parfait. Donc, vous sortez de l'école et vous

1 allez travailler où? Parce que vous avez dit que
2 vous avez commencé à la Ville de Montréal en mil
3 neuf cent soixante-seize (1976).

4 R. Oui, exact.

5 Q. **[12]** Il y a un petit gap de temps, un petit laps de
6 temps.

7 R. J'ai travaillé neuf mois à peu près dans un bureau
8 de génie privé, qui s'appelait RSW, Rousseau Sauvé
9 Warren. C'est un bureau à Montréal, ici, à la Place
10 Dupuis, j'ai travaillé sur des projets de la Baie
11 James. Sur deux projets en particulier de la Baie
12 James mais à Montréal, ici.

13 Q. **[13]** Et ensuite, vous avez été embauché à la Ville
14 de Montréal?

15 R. Et ensuite, j'ai été embauché à la Ville de
16 Montréal, en septembre soixante-seize (76).

17 Q. **[14]** Et, principalement, à quelle section ou
18 département de la Ville que vous avez été embauché,
19 à cette époque-là, en mil neuf cent soixante-seize
20 (1976)?

21 R. Oui, bien, c'était comme l'équivalent des Travaux
22 publics, ça s'appelait la section Améliorations
23 locales. C'est un département qui s'occupait de la
24 construction et de la reconstruction des égouts,
25 des conduites d'eau secondaires, des pavages et des

1 trottoirs pour l'ensemble des rues de la ville de
2 Montréal.

3 Q. **[15]** Parfait. Et, à ce moment-là, vos bureaux
4 étaient situés où, à Montréal?

5 R. Bien, c'était situé dans l'ancien édifice Viger, au
6 coin de St-Hubert et Notre-Dame.

7 Q. **[16]** Au coin de St-Hubert et Notre-Dame? Parfait.
8 Et vous étiez... quand vous êtes entré à la Ville
9 de Montréal, en mil neuf cent soixante-seize
10 (1976), on vous faisait faire quoi,
11 essentiellement, en quoi consistait votre travail
12 comme jeune ingénieur à la Ville de Montréal?

13 R. Bien, quand je suis entré à la Ville j'ai travaillé
14 avec un ingénieur, qui était sur le point de
15 prendre sa retraite, j'ai travaillé six mois avec
16 lui et ce qu'on m'a montré c'est principalement
17 préparer des projets d'égouts et de conduites d'eau
18 secondaires.

19 Q. **[17]** Parfait. Et ce genre de travail-là vous l'avez
20 exercé pendant combien de temps?

21 R. Bien, si ma mémoire est fidèle, j'ai préparé les
22 projets d'égouts jusqu'aux alentours de mil neuf
23 cent quatre-vingt-sept (1987), à peu près. Dans ces
24 années-là, là.

25 Q. **[18]** Donc, de mil neuf cent soixante-seize (1976) à

1 mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), donc sur
2 une période de onze (11) ans, vous prépariez les
3 projets d'égouts, ce que vous nous dites?

4 R. Exact.

5 Q. **[19]** Et en quoi ça consiste, c'est quoi, c'est la
6 préparation des plans et devis? Pour un ingénieur,
7 là, qui travaille à la conception des...

8 R. La préparation... ce n'est pas préparation des
9 plans et devis. Je m'occupais uniquement, à ce
10 moment-là, de préparer les plans. De faire les
11 projets. Autrement dit, de mettre sur plans tout le
12 projet d'égouts et de conduites, donc en incluant
13 tous les puisards, les bornes-fontaines, tous les
14 accessoires, en montrant le profil de l'égout...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[20]** Est-ce que c'est ce qu'on appelle la
17 conception?

18 R. C'est exact.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[21]** Parfait. Et, à ce moment-là, vous avez
21 travaillé là pendant onze (11) ans, à la
22 conception, là, des plans. Est-ce que vous aviez à
23 toucher aux devis, à ce moment-là?

24 R. Non, pas à ces moments-là, non. Non, il y a
25 quelqu'un d'autre, dans le département, qui

1 s'occupait de rédiger les devis à partir des
2 projets que, nous, on préparait.

3 Q. **[22]** Je vais en profiter, parce qu'on en a déjà
4 parlé abondamment, mais là on a un ingénieur ici,
5 là. La grande différence, là, quand on a des plans,
6 on a entendu parler de plans, de devis et de cahier
7 de charges. O.K.? Juste nous dire, là, quand vous
8 faites la conception d'égouts et d'aqueduc,
9 j'imagine, là...

10 R. Hum hum.

11 Q. **[23]** ... quelle est la différence fondamentale?

12 R. Bien, en réalité, le plan, ça sert à montrer, de
13 visualiser l'ensemble du projet...

14 Q. **[24]** J'imagine qu'en mil neuf cent soixante-seize
15 (1976), ça se faisait au crayon au plomb?

16 R. Dans ces années-là, on n'avait pas encore le
17 système informatique, donc c'était pas mal rédigé
18 de façon manuelle, effectivement, oui. Donc, on a
19 les plans qui montrent le projet tel quel.

20 Q. **[25]** O.K.

21 R. Ensuite on a le devis. Bien, le devis, c'est un
22 document technique qui se rapporte aux plans,
23 évidemment.

24 Q. **[26]** O.K., mais encore? Quand on ne connaît pas ça,
25 ça se rapporte...

1 R. Oui. Et qui... bien, et qui décrit... qui sert à
2 décrire, entre autres, le travail spécifique qu'il
3 y a à faire sur le plan comme tel. Et puis ça
4 contient aussi le... le devis contient, évidemment,
5 les quantités, le bordereau de quantités, qui se
6 rapporte exactement à tout ce qui doit être fait au
7 chantier. Et, dans le devis, on peut retrouver des
8 clauses techniques et des clauses générales, des
9 clauses administratives. Mais souvent c'est
10 beaucoup des clauses techniques qui se rapportent
11 précisément au projet en question.

12 Q. **[27]** O.K. Et le cahier des charges, lui, c'est
13 quoi?

14 R. Bien, le cahier des charges, la Ville de Montréal
15 avait son propre cahier des charges, c'est une
16 affaire à peu près ça d'épais. Ça contient toutes
17 les clauses administratives et toutes les clauses
18 générales et des clauses techniques spécifiques à
19 la Ville de Montréal.

20 Q. **[28]** O.K. Donc la manière, est-ce que c'est,
21 genre... un exemple?

22 R. Par exemple, tel type de tuyau, mettons si on veut
23 poser un tuyau de conduite d'eau, bien, c'est
24 spécifié que la conduite d'eau qu'on utilisait
25 c'est une conduite d'eau en fonte, classe 53,

1 fonductile, qui doit rencontrer toutes les normes,
2 toutes les normes comme CSA, AWWA, toutes des
3 normes techniques, là. Autrement dit, tous les
4 matériaux, tous les types de travaux étaient
5 décrits dans le cahier des charges.

6 Q. **[29]** Donc, ce que vous nous dites dans le fond
7 c'est qu'un entrepreneur qui va soumissionner pour
8 justement la reconstruction ou la construction de
9 travaux d'égout est lié par ce que la Ville lui
10 demande. S'il demande un tuyau de fonte, ça va être
11 un tuyau de fonte de tel diamètre, il ne peut pas y
12 déroger?

13 R. Exact.

14 Q. **[30]** O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[31]** Vous avez évoqué que vous avez commencé à
17 faire uniquement les plans. Est-ce qu'il y avait
18 une... vous étiez combien, là, j'y vais sur votre
19 période de onze ans?

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[32]** Parce qu'on va sauter assez vite la période
22 des années soixante-dix (70) et quatre-vingt (80),
23 qui nous intéressent moins, mais vous étiez combien
24 dans votre département?

25 R. Bien, dans le département au complet, je dirais

1 qu'on était une cinquantaine à peu près.

2 Q. **[33]** O.K. Et la cinquantaine d'ingénieurs, est-ce
3 que c'était tous des ingénieurs?

4 R. Non, ce n'était pas tous des ingénieurs, il y avait
5 plusieurs ingénieurs. Écoute, de souvenir, dans ce
6 temps-là, on était peut-être sept, huit ingénieurs,
7 une dizaine peut-être.

8 Q. **[34]** O.K. Sur une cinquantaine de personnes?

9 R. Oui.

10 Q. **[35]** Puis on parle de quoi..

11 VOIX NON IDENTIFIÉE :

12 Je m'excuse, lorsque le témoin s'éloigne du micro
13 on ne peut plus entendre son témoignage.

14 R. Excusez-moi.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[36]** Si vous regardez Madame la Présidente,
17 Monsieur le Commissaire, ça ne vous arrivera pas.

18 R. O.K.

19 Q. **[37]** Si vous me regardez ça va vous arriver.

20 R. Très bien.

21 Q. **[38]** D'accord? Alors, Monsieur Surprenant, alors
22 une cinquantaine puis peut-être nous dire, est-ce
23 que... vous étiez à peu près, vous avez dit sept,
24 huit ingénieurs, là, bon an mal an, pendant cette
25 période-là; est-ce que les sept, huit ingénieurs

1 étaient affectés comme vous à la conception des
2 plans d'égouts?

3 R. Il y avait, non, il y avait seulement moi qui étais
4 affecté pour la conception des projets d'égouts.

5 Q. **[39]** O.K.

6 R. Et puis les autres c'était pour des projets de
7 pavage, trottoirs.

8 Q. **[40]** O.K. Est-ce que...

9 R. Excusez-moi.

10 Q. **[41]** Oui?

11 R. Il y avait un autre groupe qui faisait partie de la
12 surveillance des travaux, puis eux étaient aussi
13 une dizaine d'ingénieurs environ qui faisaient, qui
14 s'occupaient uniquement de la surveillance des
15 travaux au chantier.

16 Q. **[42]** O.K. Ceci étant dit, les trois secteurs dont
17 vous avez parlé, c'est-à-dire les égouts, le pavage
18 et les trottoirs, ces trois secteurs-là sont
19 ensemble sous un chapeau qui est quoi, c'est quoi
20 le département en tant que tel, qui chapeaute ces
21 trois grands secteurs-là?

22 R. Bien, le département, comme j'ai dit, c'était la
23 section Améliorations locales qui faisait partie
24 des travaux publics...

25 Q. **[43]** O.K.

1 R. ... de la Ville de Montréal.

2 Q. **[44]** Et même si peut-être, probablement qu'il y a
3 des noms qui ont changé, est-ce que ces trois
4 secteurs-là, à l'heure où on se parle... peut-être
5 pas à l'heure où on se parle, mais au moment de
6 votre retraite, étaient encore chapeautés ensemble,
7 étaient joints ensemble?

8 R. C'est exact. Disons de mil neuf cent soixante-seize
9 (1976) à deux mille neuf (2009), c'est sûr qu'il y
10 a eu différentes nominations, différentes
11 appellations pour nos divisions à l'intérieur de la
12 Ville, mais la mission était quand même
13 sensiblement toujours la même.

14 Q. **[45]** O.K. Et vous avez dit que vous étiez seul à
15 faire uniquement la conception des égouts. Et est-
16 ce qu'on parle de la période de onze ans également
17 que vous avez été...

18 R. Oui.

19 Q. **[46]** ... seul pendant ces onze ans-là?

20 R. Oui, exact.

21 Q. **[47]** O.K. Et ça, ça représente, je vous dirais, une
22 ville comme Montréal, à peu près un million (1 M)
23 d'habitants et peut-être plus, là.

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[48]** Est-ce qu'on parle de nouvelles conceptions ou

1 de réfection, est-ce qu'il y a une différence, là,
2 est-ce qu'il y a deux départements différents ou
3 vous vous occupiez et des nouvelles infrastructures
4 et des infrastructures possiblement à rénover ou à
5 réparer si je m'exprime, si je m'exprime bien?

6 R. Bien, au début comme ça, dans ces années-là, on a
7 fait, on s'occupait des deux secteurs, c'est-à-dire
8 construction, les nouvelles constructions d'égout,
9 parce que dans ce temps-là on développait beaucoup
10 Rivière-des-Prairies puis ces coins-là et puis
11 notre autre secteur d'activités évidemment c'était
12 les reconstructions d'infrastructure.

13 Q. **[49]** O.K. Et vous sortiez à peu près, parce que là
14 je comprends que vous étiez seul, vous avez, vous
15 aviez, j'imagine, un supérieur immédiat?

16 R. Bien oui, absolument, oui.

17 Q. **[50]** Et est-ce que le supérieur immédiat allait
18 également surveiller les ingénieurs qui
19 s'occupaient de la conception du pavage et des
20 trottoirs?

21 R. Oui.

22 Q. **[51]** C'était la même personne toujours?

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[52]** Puis est-ce que ça va rester pareil au fil des
25 années jusqu'à la date de votre retraite, qu'il y a

1 un supérieur immédiat qui supervise les trois
2 grands secteurs?

3 R. Non, dans les dernières années, c'était, il y avait
4 peut-être un supérieur immédiat pour la section
5 pavage et trottoirs puis un autre pour la section
6 égouts et aqueducs. Mais il y avait un boss par-
7 dessus tout ça qui chapeautait...

8 Q. **[53]** O.K.

9 R. ... toutes ces sections-là.

10 Q. **[54]** Bon. Quand vous êtes entré à la Ville de
11 Montréal, vous dites que vous avez été seul pendant
12 onze ans, j'imagine qu'ils ne vous ont pas pris,
13 ils vont dire, bien regarde, Monsieur Surprenant,
14 dès aujourd'hui vous allez vous mettre à
15 conceptualiser des plans pour les égouts à
16 Montréal. Est-ce que vous aviez quelqu'un, est-ce
17 que quelqu'un a été votre mentor, quelqu'un vous a
18 montré le travail?

19 R. Oui, oui, au début, comme j'ai dit tout à l'heure,
20 pendant à peu près six mois il y avait un ingénieur
21 là-bas qui quittait et j'ai travaillé avec lui
22 pendant six mois puis il m'a tout montré pas mal
23 comment ça marchait. Puis j'ai bien appris à ce
24 moment-là.

25 Q. **[55]** De soixante-seize (76) à quatre-vingt-sept

1 (87), vous estimiez à peu près à combien de
2 conceptions d'égouts vous aviez à faire par année à
3 peu près? Est-ce que vous avez fait une moyenne,
4 déjà fait une moyenne de ça?

5 R. Bien, dans ces années-là moi je dirais que les
6 années, les années mil neuf cent quatre-vingt
7 (1980) à mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) ça a
8 été des très grosses années à la Ville de Montréal.
9 On a fait beaucoup de projets dans ce temps-là. Je
10 dirais qu'on faisait peut-être, je ne sais pas, une
11 cinquantaine de projets en moyenne, annuellement.

12 Q. **[56]** Annuellement?

13 R. Oui.

14 Q. **[57]** Et ce qui faisait en sorte que vous en sortiez
15 à peu près combien par semaine ou par mois, là, en
16 moyenne?

17 R. Bien, c'était variable, sauf que je dirais peut-
18 être un par semaine ou des fois ça pouvait être
19 deux, deux projets, là.

20 Q. **[58]** O.K.

21 R. Mais ça a été des grosses années, on en sortait pas
22 mal dans ce temps-là effectivement.

23 Q. **[59]** À partir de quatre-vingt-sept (87) votre
24 emploi va être appelé à changer, c'est ce que vous
25 nous avez dit en introduction. En quoi vos tâches

1 vont être modifiées à partir de ce moment-là?

2 R. Bien, à partir de mil neuf cent quatre-vingt-sept
3 (1987) l'ingénieur que j'ai mentionné tout à
4 l'heure qui s'occupait de préparer les devis a
5 quitté pour sa retraite de la Ville de Montréal.
6 Alors on m'a demandé de prendre, de jouer son rôle
7 finalement, de prendre son poste. Alors, c'est à ce
8 moment-là que j'ai commencé à préparer les projets
9 et les devis en même temps.

10 Q. **[60]** O.K. Donc, ce qu'on peut dire c'est que vous
11 étiez à la conception des plans et devis.

12 R. Exactement.

13 Q. **[61]** Si je résume bien votre poste, là.

14 R. Oui.

15 Q. **[62]** Et est-ce qu'on va vous donner de l'aide à un
16 moment donné, là? Ou vous allez demeurer seul comme
17 les onze (11) années précédentes?

18 R. Bien, je dirais que jusque, jusqu'à ce que je
19 prenne ma retraite, j'ai été seul, bien, je dirais
20 la plupart du temps, sauf qu'au fil des années, il
21 y a d'autres, il y a des ingénieurs qui sont venus
22 travailler dans le domaine des égouts qui
23 m'aidaient de façon sporadique. Mais je dirais,
24 pendant une vingtaine d'années il y a peut-être eu
25 sept, huit années où est-ce que je n'étais pas

1 seul.

2 Q. **[63]** Quand vous dites « pas seul »...

3 R. Mais il n'y avait pas de...

4 Q. **[64]** Une grosse ville comme Montréal c'est deux,
5 trois, quatre, cinq? C'est quoi?

6 R. Non, il y avait un autre ingénieur qui faisait des
7 projets d'égouts.

8 Q. **[65]** O.K. Alors, ce qui veut dire qu'un
9 entrepreneur quand il veut soumissionner sur des
10 travaux de reconstruction ou de construction
11 d'égouts, il sait que c'est Gilles Surprenant à la
12 Ville de Montréal qui en fait la réalisation, c'est
13 exact?

14 R. C'est exact.

15 Q. **[66]** Et il n'y a pas d'autres personnes, vous êtes
16 un incontournable?

17 R. Je dirais que c'est, c'est, c'était ça, oui.

18 Q. **[67]** Parfait. Je vais... je vais aller d'une façon
19 chronologique avec vous, là, mais dans les années,
20 à partir de quatre-vingt-sept (87), puis les années
21 quatre-vingt-dix (90), qui sont les entrepreneurs
22 majeurs dans le secteur des égouts à Montréal? Avec
23 qui vous faites affaire.

24 R. Bien, dans ces années-là, écoute, je ne me souviens
25 pas très, très bien, là. Les années quatre-vingt

1 (80) et quatre-vingt-dix (90) il y avait, il y
2 avait des entrepreneurs, il y en avait qui
3 faisaient faillite... ces années-là, je ne pourrais
4 pas vous dire vraiment.

5 Q. **[68]** Bientôt je vais vous parler d'entrepreneurs
6 majeurs, ça ne sera pas une surprise.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[69]** Je vais vous parler des Garnier Construction,
9 je vais vous parler de Conex, des Infrabec, et
10 caetera. Vous faites un signe de tête, vous
11 connaissez bien ces entrepreneurs-là?

12 R. Oui.

13 Q. **[70]** Parfait. Je remonte avant, là, je remonte
14 avant, je remonte dans les années quatre-vingt-dix
15 (90), là.

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[71]** O.K. Les noms que je viens de vous nommer,
18 est-ce que ces gens-là étaient là, étaient déjà
19 présents? Quand je parle de Garnier, si je vous dis
20 le nom de monsieur Joe Borsellino, ça vous dit
21 quelque chose? Oui?

22 R. Oui, absolument.

23 Q. **[72]** À partir de quand vous avez commencé à faire
24 affaire avec Garnier? Ou Garnier a fait affaire
25 plutôt avec vous parce que c'était vous

1 l'ingénieur.

2 R. Bien, je dirais dans les années quatre-vingt-dix
3 (90) à quatre-vingt-quinze (95), là, dans ces...
4 dans ces années-là. Effectivement.

5 Q. **[73]** Parfait. Quatre-vingt-dix (90), quatre-vingt-
6 quinze (95), donc là je viens de... je ne vous
7 aiderai pas à chaque fois, Monsieur Surprenant, je
8 viens de vous en nommer un, là. Alors, vous allez
9 nous dire, là, qui étaient les entrepreneurs à ce
10 moment-là.

11 R. O.K.

12 Q. **[74]** Que vous avez commencé à travailler parce que,
13 avec les questions que je vais vous poser plus
14 tard, vous allez travailler en étroite
15 collaboration avec ces gens-là. Plus tard.

16 R. O.K. Bien, il y avait, à part de Garnier
17 Construction avec monsieur Joe Borsellino, il y
18 avait Construction Frank Catania.

19 Q. **[75]** Avec qui?

20 R. Avec monsieur Paolo Catania.

21 Q. **[76]** O.K.

22 R. Le fils de Frank Catania.

23 Q. **[77]** Et là on se situe, là, quatre-vingt-dix (90),
24 l'époque quatre-vingt-dix (90), quatre-vingt-quinze
25 (95)?

1 R. Oui.

2 Q. **[78]** Parfait. D'autres personnes?

3 R. Il y avait, il y avait Piazza Construction.

4 Q. **[79]** Qui était quelle compagnie à l'époque? Avec...

5 R. Piazza c'est...

6 Q. **[80]** Piazza, plutôt, le nom de la compagnie c'était
7 Piazza Construction.

8 R. Exact.

9 Q. **[81]** Qui était le nom de, avec qui, la personne,
10 avec l'entrepreneur que vous faisiez affaire?

11 R. Bien, dans ce temps-là c'était monsieur Johnny
12 Piazza.

13 Q. **[82]** Ensuite?

14 R. Bien, j'ai... j'ai un blanc de mémoire, là.

15 Q. **[83]** Bien, si ça vous revient. Mais quand vous
16 dites ces trois-là, est-ce qu'on peut parler à
17 l'époque des trois majeurs? Dans votre secteur
18 d'activité.

19 R. Hum, hum. Bien, je dirais que oui. Oui,
20 effectivement.

21 Q. **[84]** Parfait. Monsieur Surprenant, je vais vous la
22 poser direct cette question-là : Les entrepreneurs
23 vous ont donné au fil des années des redevances,
24 c'est exact?

25 R. Oui.

1 Q. **[85]** Qui ont été des montants d'argent?

2 R. Oui.

3 Q. **[86]** C'est exact?

4 R. Exact.

5 Q. **[87]** Et pour vous mettre, là, en situation, là, à
6 partir de quand vous avez commencé à recevoir de
7 l'argent des entrepreneurs? Est-ce qu'il y a un
8 moment particulier? Êtes-vous capable de mettre une
9 date à peu près ou une année dans laquelle vous
10 dites « Moi, j'ai reçu ma première enveloppe et
11 voici le contexte. ». Je fais appel à votre
12 mémoire.

13 R. Oui, oui, effectivement. Si je me souviens bien
14 c'est au début des années, au début des années
15 quatre-vingt-dix (90). J'avais fait, j'avais fait,
16 j'avais préparé un plan et devis pour, pour la
17 reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans
18 une rue à Westmount.

19 Q. **[88]** Westmount, ce n'est pas une ville autonome,
20 ça, dans les années quatre-vingt-dix (90)?

21 R. Oui, mais le réseau de conduite d'eau de Westmount
22 était entretenu par le, par la Ville de Montréal.

23 Q. **[89]** O.K.

24 R. Et puis nous on avait, on avait estimé le projet
25 autour de deux cent cinquante mille dollars

1 (250 000 \$) et puis finalement quand les
2 soumissions ont été ouvertes, le plus bas
3 soumissionnaire était autour de... autour de cinq
4 cent mille dollars (500 000 \$), je dirais. Alors
5 nous, moi quand j'ai vu ça j'ai dit « Oups, il y a
6 un petit problème, là, il y a une bonne différence
7 de prix. ».

8 Q. **[90]** C'était quoi l'estimé?

9 R. C'était autour de deux cent cinquante mille dollars
10 (250 000 \$).

11 Q. **[91]** O.K. Et à ce moment-là... je vais juste ouvrir
12 une parenthèse puis on va y revenir beaucoup là-
13 dessus.

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[92]** À ce moment-là, est-ce que les entrepreneurs
16 connaissaient les montants des estimés? À votre
17 connaissance personnelle, là.

18 R. À ma connaissance, non. Non.

19 Q. **[93]** Puis qui s'occupait, au département, là, de
20 faire cet estimé-là. De dire, ça là, ce travail de
21 reconstruction là, ça vaut deux cent cinquante
22 mille (250 000 \$), c'est le budget qui devrait être
23 alloué par la Ville de Montréal.

24 R. Bien, c'est chaque, chaque ingénieur qui
25 travaillait dans le département était responsable

1 de faire les estimations au niveau des égouts, du
2 pavage, des trottoirs, c'était la même chose.

3 Q. **[94]** Moi, je veux bien comprendre, là, parce que je
4 vous ai amené là-dessus, c'est-à-dire vous préparez
5 un plan pour, exemple, la reconstruction de, de ce
6 que vous nous avez dit, là, dans la Ville de
7 Westmount, vous préparez le devis, puis à ce
8 moment-là j'imagine que vous préparez une
9 estimation. Ça devrait coûter X de réaliser le plan
10 que vous venez de... est-ce que ça marche comme ça?

11 R. Bien, normalement l'estimation était réalisée avant
12 de faire les plans et devis.

13 Q. **[95]** O.K.

14 R. Pour qu'on puisse aller en autorisation d'appel
15 d'offres au Comité exécutif.

16 Q. **[96]** O.K. Mais comment on fait ça? Puis excusez-
17 moi, là, je ne suis vraiment pas dans ce domaine-
18 là. Comment on fait pour avoir un prix quand on ne
19 l'a pas conceptualisé?

20 R. Oui, exactement. Bonne question. C'est qu'on avait
21 des prix unitaires donc on avait des listes de prix
22 unitaires qui étaient établies à chaque année et
23 puis on savait que pour une conduite d'eau
24 secondaire de huit pouces de diamètre, donc c'était
25 à peu près cinq cents dollars (500 \$) du mètre.

1 Donc... parce qu'évidemment on n'avait pas encore
2 le projet à ce moment-là.

3 Q. **[97]** Hum, hum.

4 R. Donc, on...

5 Q. **[98]** Est-ce que vous avez estimé également ce qu'on
6 appelle, souvent ce qui coûte cher c'est le temps
7 homme, c'est comment ça prend de temps pour
8 réaliser ça pour un entrepreneur. Est-ce que ça
9 c'est estimé, ces coûts-là?

10 R. Non. Non, non, non. Pas du tout. Moi, les trente-
11 trois (33) ans que j'ai été à la Ville de Montréal,
12 les estimations c'est... ça a toujours fonctionné
13 avec des prix unitaires globaux puis ensuite un
14 système Gespro dont on pourra peut-être reparler
15 mais il n'y a jamais eu de, il n'y a jamais eu de
16 département ou d'estimations comme telle. Je veux
17 dire, comme un entrepreneur, là, qui regarderait le
18 projet puis qui ferait une estimation détaillée de
19 ses coûts à lui, là, des coûts des matériaux, du
20 transport, de la main-d'oeuvre, tout ça, à ma
21 connaissance, dans notre département, chez nous...

22 Q. **[99]** Vous n'avez jamais fait ça en trente-trois
23 (33) ans?

24 R. Non. Non, non, on n'a jamais fait ça.

25 Q. **[100]** O.K. Donc, à ce moment-là, je reviens, puis

1 on reviendra peut-être plus pour des explications
2 techniques plus tard, mais vous estimez ces
3 travaux-là à deux cent cinquante mille (250 000),
4 c'est exact?

5 R. Oui.

6 Q. **[101]** Et vous nous avez parlé qu'il y a eu un appel
7 d'offres?

8 R. Oui, on est allé en soumission, les soumissions ont
9 été ouvertes. Et il s'est avéré que le plus bas
10 soumissionnaire était autour de cinq cent mille
11 dollars (500 000 \$).

12 Q. **[102]** Et qui était le plus bas soumissionnaire?

13 R. C'était la compagnie Frank Catania. Construction
14 Frank Catania.

15 Q. **[103]** Et est-ce que je peux faire appel à votre
16 mémoire, savoir qui étaient les autres
17 soumissionnaires?

18 R. Non, je ne peux pas vous dire. C'est impossible.

19 Q. **[104]** Mais, monsieur Catania, vous vous souvenez
20 que monsieur Catania... Les Entreprises F. Catania
21 ont...

22 R. Exact.

23 Q. **[105]** ... été le plus bas soumissionnaire, aux
24 alentours de cinq cent mille dollars (500 000 \$)?

25 R. Oui.

1 Q. **[106]** Et il va se passer quoi après, là? Il est le
2 double, là.

3 R. Bien, là, moi, je me suis dit... là j'avais un
4 problème, là, qu'est-ce qu'on fait avec ça? C'était
5 inhabituel, quand même assez inhabituel qu'on ait
6 des situations comme celle-là. Et puis là
7 j'hésitais pas mal, je ne savais pas quoi faire.
8 Moi, ma première idée c'était qu'on devait rejeter
9 le contrat.

10 Q. **[107]** Puis qu'est-ce qui arrive quand vous
11 rejetez... il n'y a pas de contrat, là, c'est...

12 R. Bien, rejeter le...

13 Q. **[108]** Rejeter l'appel d'offres.

14 R. L'appel d'offres et retourner en appel d'offres.
15 Bien, qu'est-ce qui arrive dans ce temps-là? Ce
16 n'est pas arrivé souvent qu'on a fait ça, mais
17 quand ça arrive, on modifie un petit peu le projet
18 puis on retourne en appel d'offres. Mais là ce qui
19 est arrivé c'est que... c'est qu'il y avait
20 quelqu'un à la Ville, dans notre bureau, qui
21 connaissait l'entrepreneur, Frank Catania. Puis,
22 moi, je lui avais parlé de ça, parce que je pense
23 qu'il s'occupait de finances à la Ville. Je lui
24 avais parlé puis là je lui disais que je ne savais
25 pas quoi faire avec ce dossier-là. Ça fait que,

1 lui, il me dit : « Bien, regarde, je connais
2 l'entrepreneur, on va... je vais t'organiser un
3 dîner avec lui. »

4 Q. **[109]** O.K., mais c'est qui cette personne-là, outre
5 s'occuper des finances, vous souvenez-vous c'est
6 qui?

7 R. Non, malheureusement, je ne me souviens pas de son
8 nom.

9 Q. **[110]** Savez-vous quel poste il occupait?

10 R. Non plus.

11 Q. **[111]** O.K. Mais il vous dit... il dit : « Je vais
12 vous organiser un dîner avec... »... avec qui, avec
13 Frank Catania?

14 R. Avec Frank Catania, exact.

15 Q. **[112]** Est-ce que vous le connaissiez, vous, Frank
16 Catania?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[113]** Je m'excuse. C'est la première personne qui
19 vous a introduit à monsieur Catania et qui vous a
20 donc amené dans un certain système et vous ne vous
21 rappelez pas de son nom?

22 R. Exact, je ne me souviens pas de son nom. Ça fait...
23 ça fait plus qu'une vingtaine d'années, là, je suis
24 désolé.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[114]** Puis vous remontez ça, là, quoi, entre
3 quatre-vingt-dix (90), quatre-vingt-quinze (95).
4 Êtes-vous capable, peut-être si je fais appel à
5 votre mémoire, là, de préciser, on est-tu en
6 quatre-vingt-quinze (95), on est-tu en quatre-
7 vingt-dix (90) ou en quatre-vingt-quinze (95)?

8 R. Bien, autour de quatre-vingt-dix (90), quatre-
9 vingt-onze (91).

10 Q. **[115]** O.K. Donc, vingt-deux (22) ans, là, vingt et
11 un (21) ans, vingt-deux (22) ans.

12 R. Oui.

13 Q. **[116]** Et ce monsieur-là vous dit : « Je vais vous
14 introduire - ou - je connais Frank Catania. » Je
15 fais appel également à votre mémoire, là, mais est-
16 ce que c'était usuel d'aller... pour un ingénieur,
17 qui est aux plans et devis, d'aller rencontrer un
18 entrepreneur pour... parce qu'il y a un problème au
19 niveau du prix?

20 R. Bien, je dirais que ce n'était pas usuel parce
21 que... pour moi, dans mon cas, c'était la première
22 fois que ça arrivait.

23 Q. **[117]** O.K. Puis il vous présente ça comment, là? Il
24 vous présente ça comment, l'individu dont vous ne
25 vous rappelez pas le nom, là.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[118]** Il dit : « Écoute, je connais Frank
3 Catania », mais ça ne serait peut-être pas plutôt
4 l'inverse, c'est-à-dire « Le prix c'est ça puis on
5 va l'annuler l'appel d'offres »? Je veux juste
6 savoir ce qui s'est passé dans votre tête, là,
7 d'aller... vouloir aller rencontrer un
8 entrepreneur?

9 R. Oui. Bien, lui, il... la personne en question m'a
10 dit : « Écoute, je connais cet entrepreneur-là. »
11 Moi, je lui disais : « Il y a quelque chose qui ne
12 marche pas parce que c'est trop cher. » Bon, là il
13 me dit : « Bien, écoute, regarde, on va aller le
14 rencontrer puis discute... on va discuter,
15 seulement pour fin de discussion, comme ça. » Et
16 puis, effectivement, on est allé dîner, j'ai
17 rencontré cet entrepreneur-là puis je lui ai fait
18 part, j'ai dit : « Écoute, regarde, tu dis deux
19 cent cinquante mille (250 000) puis ça sort à cinq
20 cent mille dollars (500 000 \$), c'est difficile
21 pour nous autres de... d'octroyer un contrat comme
22 ça, là. »

23 Q. **[119]** Vous l'avez rencontré où? Est-ce que la
24 connaissance qui travaillait avec vous, dont vous
25 ne vous rappelez pas le nom, était avec vous?

1 Allez-y dans les détails, on n'était pas là, nous.

2 R. Oui, oui, il était... bien oui, on était les trois,
3 effectivement.

4 Q. **[120]** Où est-ce que vous allez, vous allez dîner,
5 c'est ce qu'on a compris?

6 R. Bien, on est allé dîner, puis je ne me souviens pas
7 du tout à quel restaurant.

8 Q. **[121]** Mais c'était au restaurant?

9 R. Au restaurant, oui.

10 Q. **[122]** O.K. Et là, va arriver là... est-ce que
11 monsieur Frank Catania, ce que j'ai compris, c'est
12 la première fois que vous rencontriez, vous ne
13 saviez pas c'était qui?

14 R. Exact.

15 Q. **[123]** Puis est-ce qu'il est seul?

16 R. Lui était seul, oui.

17 Q. **[124]** O.K.

18 R. Oui.

19 Q. **[125]** Monsieur Catania, ne pas le connaître
20 personnellement, est-ce que vous aviez entendu
21 parler de lui avant? Est-ce que vous saviez... des
22 fois on connaît quelqu'un de réputation?

23 R. Bien, je pense qu'autour de mil neuf cent quatre-
24 vingt-dix (1990), mil neuf cent quatre-vingt-onze
25 (1991), la compagnie Catania, ça ne faisait pas

1 longtemps qu'ils avaient commencé dans le domaine.
2 Alors, je n'avais pas vraiment entendu parler de
3 monsieur Catania.

4 Q. **[126]** Je vous réfère, moi, je vous suggère que
5 monsieur Catania, avant, était chez Catcan; ça,
6 est-ce que ça vous dit quelque chose?

7 R. Ah! oui. Oui, je sais que... je sais
8 qu'antérieurement...

9 Q. **[127]** Et depuis les années soixante-dix (70)?

10 R. Ah! ça, je ne savais pas.

11 Q. **[128]** Vous ne le saviez pas. Mais Frank Catania ne
12 vous était pas inconnu de nom, c'est ça que je veux
13 savoir?

14 R. De nom, effectivement, je le connaissais de nom,
15 oui.

16 Q. **[129]** Vous, à ce moment-là, vous êtes,
17 techniquement, jeune ingénieur encore. Monsieur
18 Catania, c'est un monsieur de quel âge à ce moment-
19 là?

20 R. Bien, je dirais que monsieur Catania est peut-être
21 une vingtaine d'années plus âgé que moi.

22 Q. **[130]** Vous, vous avez quoi, une trentaine d'années,
23 à l'époque?

24 R. En quatre-vingt-dix (90), oui, j'avais trente-neuf
25 (39) ans.

1 Q. **[131]** Vous aviez trente-neuf (39) ans. O.K. Et vous
2 discutez de quoi, là? À ce moment-là vous êtes au
3 restaurant, vous discutez de quoi avec monsieur
4 Catania?

5 R. Bien, essentiellement, je lui ai dit : « Je ne peux
6 pas faire passer ce contrat-là au comité exécutif,
7 l'écart est trop grand. » Bon, lui, il commence à
8 me dire : « Bien oui, mais c'est un projet un petit
9 peu délicat, il y a des difficultés techniques,
10 donc c'est pour ça que ça coûte plus cher », selon
11 sa version.

12 Q. **[132]** Il y a quelque chose qu'on va tout de suite
13 régler parce que vous avez dit quelque chose qui a
14 accroché à mes pensées.

15 R. Oui.

16 Q. **[133]** « Faire passer un contrat au comité
17 exécutif ».

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[134]** Comment ça fonctionne, c'est quoi le rôle de
20 l'ingénieur, à la Ville de Montréal, qui est à la
21 conception, comme vous, qui peut parler, dans ces
22 termes, « faire passer un contrat au comité
23 exécutif »; expliquez-nous ça.

24 R. Bien, le but... le but des travaux publics, de la
25 division, quand on fait des projets, c'est,

1 effectivement, de réaliser les projets, faire les
2 estimations, aller en appel d'offres et puis le...
3 vérifier toutes les soumissions puis quand tout est
4 parfait, accorder le contrat au plus bas
5 soumissionnaire. Là, il y a des rapports qui sont
6 faits dans ce sens-là, des rapports de vote de
7 crédit et d'octroi de contrat qui passent par tous
8 les supérieurs hiérarchiques évidemment et qui
9 aboutissent au comité exécutif pour que le comité
10 exécutif approuve le contrat, vote les crédits et
11 que les travaux puissent débiter.

12 Q. **[135]** Et ça, c'est tout le temps comme ça, même si,
13 là on prend l'exemple de la soumission faite par F.
14 Catania à deux cent cinquante mille (250 000) de
15 plus, mais mettons que le plus bas soumissionnaire
16 conforme était au même prix que l'estimation, est-
17 ce que ça prend nécessairement toutes ces étapes-
18 là? Moi je cherche à comprendre, là. C'est-à-dire
19 de passer et ensuite de ça vous devez aller pour
20 que les crédits soient débloqués puis il faut que
21 ça passe par une résolution du comité exécutif?

22 R. Ah oui, absolument.

23 Q. **[136]** Absolument?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[137]** C'est comme ça?

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[138]** Parfait. Alors à ce moment-là, mais quand
3 vous dites faire passer ça, c'est-à-dire est-ce que
4 l'ingénieur chargé de la conception des plans et
5 devis pour des travaux en particulier doit
6 nécessairement faire un rapport à l'attention du
7 comité exécutif, comment ça fonctionne?

8 R. Bien, je dirais que oui, dans la grande, dans la
9 majorité des cas.

10 Q. **[139]** Vous avez fait ça trente-trois (33) ans, « je
11 dirais que oui », c'est oui ou c'est non?

12 R. Oui, oui, absolument.

13 Q. **[140]** O.K.

14 R. Absolument. Tous les projets que j'ai faits, il
15 fallait faire un rapport d'octroi de contrat et de
16 vote de crédit qui allait soit au comité exécutif
17 ou soit, dans les derniers temps, au conseil
18 municipal ou au conseil d'agglomération.

19 Q. **[141]** Puis dans les cas les plus simples, exemple,
20 là, il n'y a pas vraiment de problème avec l'appel
21 d'offres, l'appel d'offres sort, il y a l'ouverture
22 de l'enveloppe, c'est, mettons, Joe Borsellino,
23 c'est Garnier qui est le plus bas soumissionnaire
24 conforme. Généralement le contrat va être octroyé
25 en règle générale combien de temps après, à votre

1 connaissance?

2 R. Bien, à ma connaissance, quand les soumissions sont
3 ouvertes, c'est analysé chez nous, il faut faire le
4 rapport des... les rapports dont j'ai parlé.

5 Q. **[142]** Hum, hum?

6 R. C'est vérifié par les patrons chez nous, parce
7 qu'évidemment à la Ville de Montréal il y a
8 plusieurs niveaux hiérarchiques, donc tout le monde
9 vérifie ça et puis c'est envoyé pour les prochaines
10 assemblées du comité exécutif.

11 Q. **[143]** O.K. Puis ma question, dans un dossier
12 normal?

13 R. Bien, un dossier normal je dirais que du moment que
14 les soumissions sont ouvertes, ça peut prendre un
15 mois ou deux, dépendamment des dates de réunion du
16 comité exécutif et du conseil municipal.

17 Q. **[144]** Elle n'est pas innocente ma question parce
18 que... ma question est la suivante : C'est-à-dire
19 je regarde toutes les étapes puis je regarde
20 également que tout ça doit passer par vos
21 supérieurs hiérarchiques. Est-ce que vous, comme
22 ingénieur, parce qu'on va le développer plus tard
23 dans votre témoignage, dans lequel il y a des
24 estimés qui vont avoir été gonflés, il y a des
25 appels d'offres qui vont être truqués, est-ce que

1 vous seul vous pouvez vous arranger pour faire
2 carrément passer un contrat en faveur d'un
3 entrepreneur ou vous avez besoin de la complicité
4 de quelqu'un?

5 R. Non, non non non, on ne peut pas, il faut que tout
6 soit approuvé par nos supérieurs, ça c'est sûr.

7 Q. **[145]** Peut-être que vous allez comprendre quand je
8 vais vous donner des exemples réels?

9 R. O.K.

10 M. RENAUD LACHANCE, COMMISSAIRE :

11 Q. **[146]** Peut-être nous dire qui siège au conseil
12 exécutif?

13 R. Pardon?

14 Q. **[147]** Qui siège au conseil exécutif, seulement des
15 élus?

16 R. Bien, à ma connaissance, c'est les élus, oui.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[148]** Est-ce qu'un directeur général d'une ville
19 est au conseil exécutif, non?

20 Me MARTIN ST-JEAN :

21 Avec respect, Madame la Présidente, Monsieur le
22 Commissaire, je pense qu'éventuellement la Ville de
23 Montréal aura la chance de faire la preuve quant à
24 cet élément-là de la question que maître Gallant
25 pose, je ne crois pas que monsieur soit le témoin

1 approprié sur ce type de question-là.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Sauf que si c'est lui qui doit faire approuver les
4 projets et qu'il le présente devant le conseil
5 exécutif, il doit savoir qui sont sur le conseil
6 exécutif et devant qui il présente les projets. Et,
7 soit dit en passant, ça me fait plaisir que vous
8 fassiez cette preuve-là, mais ça n'empêche pas le
9 procureur de poser la question au témoin, si c'est
10 à sa connaissance.

11 Me MARTIN ST-JEAN :

12 Bien, à ce moment-là peut-être lui demander
13 d'abord, comme on l'a fait dans le passé, voir si
14 c'est effectivement à sa connaissance ou il s'agit
15 tout simplement d'une opinion.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui, mais c'est lui qui est présent, là.

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 Oui.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[149]** Alors, la question est en lien avec celle de
22 monsieur Lachance et la mienne, généralement quand
23 vous alliez présenter un contrat, qui siège au
24 comité exécutif? Est-ce que ce sont uniquement des
25 élus?

1 R. Mais ce qu'il faut savoir c'est qu'à mon niveau,
2 j'ai préparé le rapport d'octroi de contrat et de
3 vote de crédit et du moment que ça partait de mon
4 bureau, j'avais fini avec ça, c'était terminé pour
5 moi. Là il y a d'autres instances qui s'en
6 occupaient d'acheminer les rapports jusqu'au comité
7 exécutif. Maintenant, qui siégeait au comité
8 exécutif, qui approuvait ces documents-là, je ne
9 suis pas en mesure de vous le dire.

10 Q. **[150]** Parfait. Mais ça, ça m'amène justement, vous
11 m'éclairez, parce que ça m'amène à une autre
12 question. C'est-à-dire quand vous dites, je vais
13 essayer de le passer au comité exécutif, ce qu'on
14 peut comprendre c'est que vous allez essayer de le
15 passer à votre boss?

16 R. Exact.

17 Q. **[151]** C'est plus ça, là.

18 R. Oui, exact.

19 Q. **[152]** O.K. On est rendu là.

20 R. Parce que le but c'est que, finalement, ça passe au
21 comité exécutif.

22 Q. **[153]** O.K. Mais ce n'est pas vous, là?

23 R. Mais il y a des étapes à suivre.

24 Q. **[154]** Parfait. Donc vous, là, un dossier, vous ne
25 défendez pas ça, vous n'allez pas à l'Hôtel de

1 ville, au comité exécutif pour le faire passer?

2 R. Non, ça ne m'est jamais arrivé.

3 Q. **[155]** Parfait.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, votre objection est accueillie, Maître.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[156]** Je ne la conteste pas. Ceci étant dit, on va
8 continuer avec monsieur Catania et ça, vous êtes
9 témoin personnellement. Vous lui dites ça, là, je
10 ne serai jamais capable de faire passer ça ou je ne
11 serai jamais capable de passer ça à mon boss, c'est
12 plus ça, là?

13 R. Oui, mais là, c'est ça, comme j'ai dit, il m'a fait
14 part qu'il avait des difficultés techniques, puis
15 des choses pour justifier finalement l'augmentation
16 des coûts. Ça fait que là, là, finalement j'ai dit,
17 regarde, je vais voir, je vais voir, moi je voulais
18 partir...

19 Q. **[157]** Hum, hum?

20 R. ... je vais voir qu'est-ce qu'on va faire avec ça,
21 je vais en parler à qui de droit chez moi, mes
22 patrons. Et puis c'est là que monsieur Catania
23 m'avait passé une remarque que j'avais trouvé un
24 petit peu, pas bizarre, là, mais si je me souviens
25 bien il m'avait dit : « Écoute, écoutez, Monsieur

1 Surprenant, les gens qui nous empêchent de manger,
2 on les tasse. » Je me demandais qu'est-ce qu'il
3 voulait dire exactement, là. Personnellement, j'ai
4 pris ça pas comme une menace ou quoi que ce soit,
5 mais ça m'avait comme intimidé peut-être un petit
6 peu, tu sais, effectivement, là.

7 Q. **[158]** Ça vous a intimidé un petit peu?

8 R. Oui.

9 Q. **[159]** Dans quel sens?

10 R. Bien, dans le sens, je ne sais pas, moi, qu'est-ce
11 qu'il pourrait faire, ça voulait dire quoi
12 exactement.

13 Q. **[160]** Mais vous dites ça vous a intimidé, est-ce
14 que ça vous a perturbé longtemps? Détaillez là-
15 dessus.

16 R. Bien, écoutez, O.K., oui, écoute, pendant je dirais
17 au moins une semaine je me posais des questions,
18 là, je me disais qu'est-ce que je fais avec ça,
19 puis... ça fait que finalement... Finalement,
20 j'étais allé voir le...

21 Q. **[161]** Mais avant, là...

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[162]** On comprend que ça va vous perturber pendant
24 une semaine, là.

25 R. Oui. Hum, hum.

1 Q. **[163]** Mais il vous dit ça à quel moment, là,
2 dans... lors du dîner, là? Généralement il y a un
3 contexte à ça, là. Vous avez dit tantôt, il essaie
4 de vous vendre son point...

5 R. Oui.

6 Q. **[164]** ... il essaie de vous...

7 R. Oui.

8 Q. **[165]** ... dire, « Regarde, moi je pense que ça me
9 coûte X, ça me coûte cher, puis ton estimé, quoi,
10 il n'est pas bon? L'estimé de la Ville, ce n'est
11 pas bon? » Est-ce qu'il vous dit ça?

12 R. Bien, pas...

13 Q. **[166]** Deux cent cinquante mille (250 000), vous
14 êtes trop bas?

15 R. Bien... oui, oui. Entre autres. Sûrement. Moi,
16 j'avais... Il m'avait donné ses arguments, puis moi
17 j'avais donné mes arguments, puis moi, je
18 m'apprêtais à partir, là.

19 Q. **[167]** Mais, arguments, c'est en voulant dire,
20 « Regarde, tu n'as pas la bonne personne, là. Ce
21 n'est pas moi qui décide au bout de la ligne, là.
22 Nous, l'estimé est à deux cent cinquante mille
23 (250 000), là. » O.K.?

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[168]** « Et on va retourner », est-ce que ça a été

1 dit, « On va retourner en appel d'offres, un point
2 c'est tout », est-ce que ça a été dit, ça?

3 R. Non. Non. Non. Non non, pas du tout. Pas à ce
4 moment-là. À ce moment-là j'ai dit, « Regarde... »
5 J'ai écouté ce qu'il avait à me dire, puis j'ai
6 dit, « Écoute, je ne sais pas qu'est-ce qu'on va
7 faire avec ça. »

8 Q. **[169]** Mais ça, est-ce que c'était la première fois,
9 en carrière, qu'un entrepreneur vous invitait à
10 dîner pour vous faire part de ses doléances?

11 R. Oui.

12 Q. **[170]** O.K.

13 R. Oui.

14 Q. **[171]** Puis vous ne trouviez pas la situation un peu
15 étrange, là? En voulant dire, moi je suis un
16 fonctionnaire de la Ville, là. Qu'est-ce que je
17 fais ici, là, avec un entrepreneur à discuter, là?

18 R. Bien, effectivement, c'était un petit peu... Si je
19 regarde ça aujourd'hui, je me dis oui, c'est vrai
20 que...

21 Q. **[172]** C'était quoi votre but d'aller là? Est-ce que
22 vous pensiez soutirer de l'argent?

23 R. Non. Non non non, pas du tout. Moi je voulais voir,
24 parce que, peut-être qu'en réalité, il aurait peut-
25 être pu me dire des choses qui auraient pu faire

1 que mon estimation de deux cent cinquante mille
2 dollars (250 000 \$) était peut-être fausse au
3 départ. Comme je vous ai dit, on faisait des
4 estimations au mètre linéaire, à ce moment-là, et
5 puis eux autres... l'entrepreneur, lui, quand il
6 examine les plans, les devis, c'est sûr qu'il voit
7 toutes les difficultés. Il y a peut-être des choses
8 qu'on n'avait pas vues. Moi j'étais curieux de
9 savoir c'était quoi leur point de vue.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[173]** La personne qui vous accompagnait, est-ce
12 qu'il avait un certain ascendant sur vous? La
13 personne des finances?

14 R. Non.

15 Q. **[174]** Quel poste occupait-il, cette personne-là?

16 R. Bien, c'était... Je ne peux pas vous dire le poste
17 qu'il occupait. C'est un commis, commis aux
18 finances, là, dans le département, mais...

19 Q. **[175]** C'est un homme?

20 R. Oui.

21 Q. **[176]** Et comment a-t-il réagi, lui, lorsqu'il a
22 entendu ça? Est-ce qu'il a semblé surpris ou...

23 R. Ah, lui, il était comme à part de la discussion,
24 là. Il écoutait puis il ne disait pas un mot, là.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[177]** O.K. À un moment donné, quand monsieur
3 Catania vous dit... Bien, en tout cas, vous
4 rapportez ses paroles, ce que vous dites, là...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[178]** C'est-à-dire que « Nous, les gens qui nous
7 empêchent de manger, on les tasse », il vous dit ça
8 sous quel ton?

9 R. Bien, sous quel ton... C'était un ton... Bien, je
10 pourrais dire que ce n'était pas un ton agréable,
11 là. Ce n'était pas un ton amical, c'est sûr.

12 Q. **[179]** Est-ce que c'était un ton menaçant? C'est ce
13 que je veux...

14 R. Bien, non. Je ne dirais pas menaçant. Moi j'ai pris
15 ça comme une intimidation. Puis j'imagine...
16 j'imagine que c'était la façon, peut-être, de
17 discuter, là, de ces personnes-là. Je ne le sais
18 pas.

19 Q. **[180]** Puis ces paroles-là, que vous avez perçues
20 comme étant une menace, sont arrivées après combien
21 de temps lors de la... que vous étiez au
22 restaurant? Avant, pendant, après le repas?

23 R. Bon, c'est vers la fin du repas. Quand...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[181]** Quand vous dites ces personnes-là, vous

1 voulez dire quoi?

2 R. Bien, je parle des entrepreneurs, des entre... Des
3 entrepreneurs italiens, de ces gens-là, des
4 présidents de petites PME.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[182]** Aviez-vous peur qu'à l'époque, sans tomber
7 dans le cliché, là, mais que monsieur Catania avait
8 un nom italien, qu'il était peut-être relié à la
9 mafia? Est-ce que ça vous a passé par l'esprit?

10 R. Non, non, non. Non.

11 Q. **[183]** Sans le qualifier, là. Ce n'est pas ça que je
12 dis, là.

13 R. Non.

14 Q. **[184]** Mais dans votre tête à vous, là.

15 R. Non. Pas du tout.

16 Q. **[185]** Non?

17 R. Non. Non non non.

18 Q. **[186]** Pas du tout.

19 R. Non, pas du tout.

20 Q. **[187]** Puis si je reviens un peu plus loin, quand...
21 Parce que je trouve ça nébuleux, moi. Je regrette,
22 là, la personne qui vous, que vous rencontrez, vous
23 ne vous souvenez plus du nom, et caetera. Est-ce
24 que vous n'avez pas été plutôt convoqué par
25 monsieur Catania? Est-ce que le terme que je dis

1 là, ça pourrait peut-être être ça, plutôt : « Je
2 pense que je vais aller dîner avec monsieur Catania
3 puis l'ami, parce que je pense que je n'ai pas le
4 choix. » Ça se peut-tu, ça?

5 R. Bien, à bien y penser ça serait... Ça serait peut-
6 être possible.

7 Q. **[188]** Ça serait peut-être possible.

8 R. Oui, parce que moi j'avais parlé à cette personne-
9 là au bureau. Il m'était revenu, peut-être quelques
10 jours plus tard.

11 Q. **[189]** Ce n'est pas plutôt « Catania veut te parler,
12 là. Regarde, on va dîner. » Si je vous suggère ça,
13 ça peut-tu être ça, plutôt?

14 R. Bien, je dirais que ce n'est pas impossible que ce
15 soit ça.

16 Q. **[190]** Pourquoi vous avez de la misère à le lâcher,
17 le morceau? C'est-tu une question de mémoire ou...

18 R. Bien, c'est...

19 Q. **[191]** ... vous êtes mal à l'aise de dire ça?

20 R. Non non. Non non. Non non, pas du tout. C'est une
21 question de mémoire, effectivement. Quand j'ai revu
22 cette personne-là, deux, trois jours plus tard, il
23 me dit, « Bien, on va aller dîner avec monsieur
24 Catania. » Il ne m'a pas dit « Monsieur Catania
25 veut absolument te voir » ou... Mais...

1 Q. **[192]** Est-ce que vous pouvez percevoir ça comme,
2 genre, il veut me voir mais je pense que je n'ai
3 pas trop le choix d'aller le voir? Ça veut-tu dire
4 ça?

5 R. Bien, ça... Ça devrait ressembler à ça.

6 Q. **[193]** Ça devrait ressembler à ça, hein?

7 R. Oui.

8 Q. **[194]** O.K. Bon. Alors, à un moment donné il va vous
9 dire ça, et vous avez dit tantôt « J'ai comme mal
10 filé, là. » C'est-à-dire, une fois que ça a sorti.
11 Est-ce qu'il y a eu... Parce que là vous... Je vais
12 la faire avec vous, la semaine d'après, là, que
13 vous avez évoquée tantôt, que vous avez mal filé,
14 là, mais...

15 R. Hum, hum. Hum, hum.

16 Q. **[195]** Est-ce qu'il y a eu d'autres discussions
17 après ces paroles-là, de la part de monsieur
18 Catania?

19 R. Ah, non non, pas du tout. Non non. Ça a été... Ça a
20 été terminé. Puis moi, j'en avais discuté avec mes
21 patrons, puis à ce moment-là on a pris la décision
22 de faire le rapport de vote de crédit et d'octroi
23 de contrat.

24 Q. **[196]** O.K. Donc...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[197]** Vous avez discuté de quoi avec vos patrons?

3 De la conversation que vous aviez eue avec Catania?

4 R. Non, non, non, non non.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[198]** Bon. Avant d'arriver... C'est ça. On n'est
7 pas rendu.

8 R. Non non, bien non. On a discu... Bien j'ai... J'ai
9 mentionné le fait que...

10 Q. **[199]** Oui.

11 R. Bien, les faits. Donc...

12 Q. **[200]** On n'est pas rendu au patron encore.

13 R. Deux cent cinquante mille (250 000), cinq cent
14 mille (500 000), les différences, puis des choses
15 comme ça. Puis...

16 Q. **[201]** O.K. Mais je ne suis pas là encore. Je ne
17 suis pas...

18 R. O.K.

19 Q. **[202]** Je ne suis pas là encore. O.K., je vais vous
20 ramener un peu en arrière, là. Je veux juste
21 savoir, vous quittez le restaurant, là.

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[203]** Comment Gilles Surprenant, trente-neuf (39)
24 ans, ingénieur à la Ville de Montréal, se sent
25 quand il y a des paroles qui sont dites de cette

1 manière-là? Je veux savoir votre état d'esprit.

2 R. Bien, c'est sûr que...

3 Q. **[204]** Ça, vous vous en souvenez très bien, hein,
4 des paroles, aujourd'hui?

5 R. Pardon?

6 Q. **[205]** Ça, vous vous en souvenez très bien, des
7 paroles, aujourd'hui, hein?

8 R. Oui.

9 Q. **[206]** Bon.

10 R. Oui.

11 Q. **[207]** Ça c'est marquant, ça, ces paroles-là?

12 R. Effectivement.

13 Q. **[208]** C'est des paroles marquantes?

14 R. Effectivement.

15 Q. **[209]** Parfait. Comment vous avez filé? Comment vous
16 les avez interprétées, ces paroles-là?

17 R. Bien, c'est ça, je ne savais pas comment les
18 interpréter. C'est pour ça que je filais un petit
19 peu mal. Puis finalement... finalement, j'ai décidé
20 de... Bien, écoute, on va oublier ça, là. Écoute,
21 j'ai un travail à faire...

22 Q. **[210]** Mais vous n'êtes pas clair, là. Comment vous
23 les interprétez? Moi, il y a des manières qu'on
24 peut interpréter ça. J'ai peur... J'ai peur que...
25 J'ai peur de me retrouver dans le fleuve St-Laurent

1 avec des bottines en ciment. J'ai peur de peut-
2 être, sur une autre échelle complètement, de peut-
3 être perdre ma job. J'ai peur... C'est quoi, là?
4 C'était quoi vos sentiments?

5 R. Bien là, non, je ne dirais pas que c'est allé
6 jusque-là. Je dirais...

7 Q. **[211]** Jusqu'où?

8 R. Non. L'affaire, c'est que je ne savais pas,
9 justement, comment interpréter. Mais je n'imaginai
10 pas des scénarios, là, comme ceux-là.

11 Q. **[212]** Qu'est-ce...

12 R. Ça m'avait... Ça m'avait effectivement intimidé un
13 petit peu, là.

14 Q. **[213]** O.K. Cette intimidation-là, là on va prendre
15 ça, là. Intimidation. Ça c'est-tu exact, ce mot-là,
16 votre sentiment, là? Vous vous êtes senti intimidé.

17 R. Oui.

18 Q. **[214]** C'est ça?

19 R. Oui.

20 Q. **[215]** O.K.? Je ne veux pas mettre des paroles dans
21 votre bouche, là, mais je veux savoir si c'était
22 ça.

23 R. Oui, effectivement.

24 Q. **[216]** Parfait. Alors... et est-ce que cette
25 intimidation-là a eu des conséquences sur la suite

1 des choses? Ce que j'entends, la suite des choses,
2 c'est de faire passer le contrat au conseil de
3 ville. Au comité exécutif.

4 R. Bien, disons que par la suite j'ai toujours eu du
5 respect pour les entrepreneurs.

6 Q. **[217]** Ça veut dire quoi, ça? Élaborez, élaborez.

7 R. Bien, comme...

8 Q. **[218]** Monsieur Surprenant, ici vous êtes sous
9 serment, vous n'avez pas le choix de répondre.

10 R. Oui oui. Bien oui.

11 Q. **[219]** O.K.? Alors je vous demanderais d'aller au
12 fond des choses quand on vous pose des questions.
13 Allez-y.

14 R. Bien...

15 Q. **[220]** C'est quoi ce respect-là? Avez-vous peur de
16 vous faire intimider? De dire si ça ne marche pas,
17 les entrepreneurs vont me battre? Allez au fond des
18 choses.

19 R. Non, pas à ce point-là, mais en gros, c'est que,
20 quand je dis respect des entrepreneurs, c'est
21 comme... comme un peu, je dirais, avoir peur des
22 entrepreneurs, là, tu sais?

23 Q. **[221]** Et peur à quel niveau? Physique? Peur pour
24 votre intégrité physique? Peur que ces gens-là ont
25 peut-être du pouvoir, puis vous faire muter, je ne

1 sais pas, moi, dans un sous-sol miteux à la Ville
2 de Montréal? Je ne sais pas, là.

3 R. Non non. Mais comme je vous dis, je n'avais pas
4 pensé à des scénarios comme ça.

5 Q. **[222]** À quels scénarios vous avez pensé?

6 R. Bien... Écoute, ça fait...

7 Q. **[223]** Non mais ça doit être marquant, ça.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[224]** Si je comprends bien, c'est de votre propre
10 volonté, en toute connaissance de cause, et ça vous
11 agréait d'accepter des enveloppes?

12 R. Je n'ai pas bien compris votre question, excusez-
13 moi.

14 Q. **[225]** Est-ce que c'était en toute... avec toute
15 votre volonté, et de façon agréable, que vous avez
16 commencé à collaborer avec les entrepreneurs ou il
17 y a quelque chose qui était à la base de cette
18 collaboration?

19 R. Je comprends la question...

20 Q. **[226]** De ce respect?

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[227]** Je pense qu'elle est limpide, la question de
23 la Présidente.

24 R. Oui, mais je dirais que c'est, justement, la
25 première rencontre, là, dont je viens de vous

1 parler. Je sais que monsieur Catania, par la suite,
2 m'avait appelé à son bureau et puis, effectivement,
3 il m'avait remis une enveloppe concernant...
4 contenant peut-être trois, quatre mille dollars
5 (3-4 000 \$) pour... Parce qu'à ce moment-là on
6 avait fait passer le contrat au comité exécutif.

7 Q. **[228]** Ça c'est le premier contrat, là.

8 R. Oui.

9 Q. **[229]** Ça c'est vraiment le premier contrat, puis
10 quand vous dites « Il m'a donné une enveloppe,
11 trois, quatre mille (3-4 000) », est-ce que c'était
12 la première enveloppe d'argent qu'un entrepreneur
13 vous donnait?

14 R. Oui.

15 Q. **[230]** Bon. Entre la rencontre au restaurant et la
16 remise d'enveloppe, vous dites « à un moment donné
17 ça m'a intimidé, puis je ne suis pas à l'aise avec
18 ça », et s'il vous a remis une enveloppe, en tout
19 cas, moi je fais le calcul, il a probablement eu le
20 contrat puis au prix qu'il voulait. Est-ce que je
21 me trompe quand je dis ça?

22 R. Le contrat a été octroyé, effectivement...

23 Q. **[231]** À son prix?

24 R. À son prix, oui.

25 Q. **[232]** Parfait. Donc, il s'est passé quoi? C'est-à-

1 dire que vous avez commencé, entrepris des
2 démarches pour que monsieur Catania obtienne son
3 prix? Est-ce que je me trompe quand je dis ça?

4 R. Non non, c'est exactement ça.

5 Q. **[233]** Parfait. Une fois que j'ai établi la
6 prémisse, vous allez expliquer aux Commissaires
7 qu'est-ce qui s'est passé. Comment vous l'avez...
8 comment vous avez augmenté la valeur d'un contrat
9 de deux cent cinquante mille (250 000) à cinq cent
10 mille (500 000). Ça, ça nous intéresse, c'est dans
11 le mandat de notre Commission.

12 R. Oui. Bien, je ne me souviens pas exactement, sauf
13 que le... On avait fait un rapport au comité
14 exécutif.

15 Q. **[234]** « On », qui?

16 R. Bien, ça c'est moi avec l'accord de mon patron.

17 Q. **[235]** O.K. Puis vous l'avez justifié comment, là?
18 Moi, là, si j'avais à justifier deux cent cinquante
19 mille (250 000), je pense qu'il faudrait que je
20 plaide fort, là. Alors, expliquez-nous ça, là.

21 R. Bien, on avait expliqué en disant que, écoute, il y
22 avait des... Il y avait peut-être des disparités...

23 Q. **[236]** On, c'est vous, ça?

24 R. Oui.

25 Q. **[237]** On, là, c'est...

1 R. Oui. À ce moment-là...

2 Q. **[238]** Troisième période...

3 R. À ce moment-là c'est moi...

4 Q. **[239]** Troisième personne, c'est « je », là.

5 R. C'est moi qui... Oui.

6 Q. **[240]** Bon, je. « Je », il fait quoi?

7 R. Bien, on met des notes explicatives dans le rapport
8 de vote de crédit et d'octroi de contrat. On met
9 des notes explicatives...

10 Q. **[241]** On, c'est je.

11 R. Je.

12 Q. **[242]** Parlez à la première personne.

13 R. O.K.

14 Q. **[243]** J'ai.

15 R. O.K. Et puis j'ai mentionné, entre autres, qu'à
16 cause de difficultés techniques, qu'il avait été
17 sous-évalué, et puis qu'au départ, l'estimation
18 préliminaire, qui était basée effectivement sur
19 une... qui avait été faite avec un prix unitaire,
20 un prix unitaire au mètre linéaire, et que toutes
21 ces raisons-là faisaient que c'était possible que
22 notre estimation préliminaire était, je dirais,
23 inadéquate.

24 Q. **[244]** Votre boss a acheté ça?

25 R. Bien, il l'a signé, en tout cas. Oui.

1 Q. **[245]** O.K. Mais vous lui avez passé ça comment?
2 C'est-à-dire... C'était en lui disant, « Écoute,
3 j'ai sous-estimé puis voici les nouveaux prix, puis
4 signe ça puis c'est terminé, puis fais-le passer au
5 comité exécutif? » Je veux comprendre.

6 R. Bien, écoute, c'est... C'est ce qui est arrivé.
7 J'ai... J'ai mis des notes explicatives, là, qui
8 étaient... qui étaient tout à fait, comme...

9 Q. **[246]** Fausses?

10 R. Acceptables.

11 Q. **[247]** Fausses?

12 R. Fausses, non. Pas fausses, parce qu'effectivement,
13 si je me souviens bien, il y avait des... Bien, il
14 y avait quelques difficultés que, normalement, on
15 aurait dû estimer, mais qu'on n'avait peut-être pas
16 vues.

17 Q. **[248]** Quelques, là... On passe du simple au double,
18 là.

19 R. Oui.

20 Q. **[249]** Quelques.

21 R. Oui mais on a expliqué qu'il y a une bonne
22 différence de prix, et puis que les difficultés
23 qu'on a estimées, peut-être qu'elles étaient mal
24 estimées, ou mal évaluées au départ. Ça valait
25 peut-être tel montant d'argent, et puis que là,

1 qu'on se rapprochait du montant de cinq cent mille
2 dollars (500 000 \$).

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[250]** Mais vous n'êtes pas en train de dire que les
5 justifications que vous avez apportées pour passer
6 du simple au double étaient exactes?

7 R. Bien, je dirais que, en majeure partie, c'était
8 exact, parce qu'il y avait des difficultés non
9 prévues, et que notre estimation, à ce moment-là,
10 était trop faible. Donc, c'est sûr qu'on se
11 rapprochait du montant de cinq cent mille dollars
12 (500 000 \$), mais pas... pas complètement, là. Que,
13 à ce moment-là on ex... Dans le rapport, on
14 expliquait que... étant donné les explications
15 qu'on donnait dans le rapport, que même si c'était
16 cinq cent mille dollars (500 000 \$) puis qu'on
17 l'évaluait à deux cent cinquante mille dollars
18 (250 000 \$), mais que c'était recommandé quand même
19 de faire accepter le projet.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[251]** Moi je veux savoir...

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[252]** Est-ce que votre patron a accepté facilement
24 ces explications-là ou bien il était un peu
25 réticent, en vous posant plusieurs questions avant

1 de dire oui à tout ceci?

2 R. Ah, bien, il m'avait sûrement posé des questions.

3 Puis je lui avais expliqué le point de vue. J'avais
4 expliqué...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[253]** Il vous avait sûrement ou il vous avait posé
7 des questions?

8 R. Ah! bien, je me... Bien, j'avais... J'avais discuté
9 avec lui, à ce moment-là il m'avait posé des
10 questions. À savoir, bon, pourquoi... « C'est quoi?
11 Explique-moi tes notes explicatives », je lui avais
12 expliqué la situation et puis c'était correct pour
13 lui aussi.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[254]** Moi, je veux comprendre quelque chose, là. On
16 parle de la Ville de Montréal, là, O.K.? À la Ville
17 de Montréal, là, à ce moment-là, là on est au début
18 des années quatre-vingt-dix (90), là.

19 R. Hum hum.

20 Q. **[255]** Est-ce que ces travaux-là sont faits... dans
21 quelle proportion ils sont faits, je parle à la
22 conception, par les ingénieurs internes de la Ville
23 de Montréal, par rapport au privé?

24 R. À ce moment, d'après moi, à ma connaissance, tout
25 était fait à l'interne, chez nous.

1 Q. **[256]** Ça, on parle de l'ancienne Ville, là, de la
2 manière qu'elle était découpée...

3 R. Oui.

4 Q. **[257]** ... à l'époque, là.

5 R. Exact.

6 Q. **[258]** Donc, Ville d'Anjou c'était Ville d'Anjou,
7 Pointes-aux-Trembles, St-Léonard, c'était des
8 villes de banlieue, là.

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[259]** Vous ne vous occupiez pas de ça, là?

11 R. Non. Absolument pas.

12 Q. **[260]** Donc, à la Ville de Montréal, l'ancienne
13 Ville, là, avant les années deux mille (2000), tout
14 était à peu près fait à l'interne, chez vous?

15 R. À ma connaissance, oui.

16 Q. **[261]** O.K. Est-ce qu'on peut dire que l'ingénieur à
17 la conception, comme vous, aux égouts, en avait
18 beaucoup sur les épaules, c'est-à-dire qu'on ne le
19 remettait pas en question quand il justifiait une
20 estimation? Est-ce que c'est ça que vous nous
21 dites?

22 R. Excusez-moi, je n'ai pas compris.

23 Q. **[262]** C'est-à-dire que vous êtes tout seul dans
24 votre département, ce que j'ai compris, là...

25 R. Hum hum.

1 Q. **[263]** ... pendant une bonne période de temps, là,
2 puis vous faites les plans, vous faites les devis,
3 vous faites les estimés.

4 R. Oui.

5 Q. **[264]** Puis est-ce que ça c'est paroles d'Évangiles,
6 ce que je veux dire, est-ce qu'à un moment donné,
7 moi, l'ingénieur le fait puis, les yeux fermés, je
8 suis son supérieur, je signe ça, là? Est-ce qu'on
9 peut parler de ça, à cette époque-là, là?

10 R. Oui, bien, je ne dirais pas que les supérieurs ne
11 regardaient pas... ne regardaient pas ce qu'on
12 faisait puis je ne dirais pas qu'ils signaient ça
13 les yeux fermés non plus.

14 Q. **[265]** O.K. Là on parle de cinq cent mille
15 (500 000), tantôt... peut-être plus lundi, on va
16 regarder des travaux de quelques millions de
17 dollars.

18 R. Hum hum.

19 Q. **[266]** Ce que vous dites c'est que, pendant une
20 bonne période de temps, vous étiez pas mal roi et
21 maître, là, dans votre département, à la
22 conception, est-ce que je me trompe quand je dis
23 ça? C'est-à-dire : « Si je le fais, là, c'est pas
24 mal ça puis ça risque de passer au comité
25 exécutif »? J'ai-tu raison?

1 R. Bien... écoute, si je me souviens bien, dans les...
2 la période que vous parlez...

3 Q. **[267]** Oui, je suis à cette période-là, moi, là.

4 R. ... les années deux mille (2000) à deux mille cinq
5 (2005), six (6), là, effectivement, j'étais à peu
6 près le seul qui s'occupait des projets d'égouts et
7 d'aqueduc, dans ce temps-là. Et puis, comme mon
8 travail normal, je faisais tous les rapports de
9 vote de crédit et d'octroi de contrats.

10 Q. **[268]** Ça fait que ce n'était pas tellement
11 inquiétant de pouvoir gonfler un contrat, là,
12 c'est-à-dire c'était pas mal acquis que vous alliez
13 le passer à votre boss, je me trompe-tu? Quand vous
14 avez dit à monsieur Catania : « Regarde, je vais
15 voir ce que je peux faire », là, que vous saviez,
16 au niveau de vos responsabilités, que vous étiez
17 probablement capable de le passer, est-ce que je me
18 trompe?

19 R. Bien, à ce moment-là, dans les années quatre-vingt-
20 dix (90)... non, je n'étais pas sûr que ça allait
21 passer.

22 Q. **[269]** O.K. Mais est-ce que... outre la menace, est-
23 ce qu'il a été question de vous rémunérer pour vos
24 efforts que vous alliez faire, dans les jours ou
25 les semaines à venir, pour vendre le projet au prix

1 que monsieur Catania avait soumissionné?

2 R. Non.

3 Q. **[270]** Est-ce que vous le faisiez par crainte de
4 représailles?

5 R. Par crainte de représailles? Non, je ne dirais pas
6 ça. Finalement, on l'a fait, comme je vous ai dit,
7 parce qu'on a trouvé... on a expliqué des écarts...
8 on a expliqué l'écart puis...

9 Q. **[271]** Suite à une question de monsieur Lachance
10 tantôt, je pense que c'était sa question, même avec
11 ce que vous avez trouvé probablement en vrai, là,
12 pour augmenter le prix, ça ne couvrirait pas le deux
13 cent cinquante mille (250 000) d'écart? Vous avez
14 trouvé combien de plus?

15 R. À ma souvenance, ça ne couvrirait pas le total, ça
16 c'est sûr, on s'entend...

17 Q. **[272]** Combien?

18 R. ... là-dessus.

19 Q. **[273]** Trois cents (300)?

20 R. Bien, je dirais peut-être de deux cent cinquante
21 (250 000), ça aurait peut-être monté comme à quatre
22 cent mille dollars (400 000 \$). Quatre cent vingt
23 mille dollars (420 000 \$), dans ces coins-là.

24 Q. **[274]** Et là il y a un quatre-vingts (80) à cent
25 mille (100 000) qui n'est pas vrai, là, qui est une

1 estimation gonflée?

2 R. Non, c'est... bien, pour le reste, oui...

3 Q. **[275]** Oui ou non?

4 R. Bien, « une estimation gonflée », pas une
5 estimation gonflée de notre part, là.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[276]** Est-ce que l'enveloppe de trois (3) ou quatre
8 mille dollars (4 000 \$) a aidé à gonfler le prix?

9 R. Non, d'aucune façon.

10 Q. **[277]** Non? Mais vous l'avez remise alors,
11 l'enveloppe? Vous l'avez refusée?

12 R. Non, je l'ai acceptée.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[278]** Parfait.

15 R. Mais ça a été quelques... je dirais, quelques mois,
16 peut-être, après.

17 Q. **[279]** O.K. On va y aller, là... le projet a été
18 vendu à votre patron puis après ça c'est allé dans
19 des dédales que vous êtes moins familier et le
20 contrat, ce que vous nous dites, par contre, c'est
21 que monsieur Catania l'a eu?

22 R. Oui, effectivement.

23 Q. **[280]** Bon. On sait que monsieur Catania, à un
24 moment donné, va vous donner une enveloppe de trois
25 (3), quatre mille dollars (4 000 \$). Là vous allez

1 nous parler comment ça s'est fait ça. Vous allez
2 nous parler de l'événement.

3 R. Bien, il m'a rappelé, j'étais allé à son bureau,
4 son bureau était à Brossard, je l'ai rencontré.
5 Écoute, ça a duré peut-être cinq, dix (10) minutes.
6 Il m'a dit : « Écoute, c'est pour... c'est pour...
7 - comment dire? - te récompenser que le contrat ait
8 été passé. »

9 Q. **[281]** Bon. C'est simple cette explication-là. Moi,
10 je veux les détails. O.K.? C'est-à-dire, c'est
11 quoi, là, vous travaillez à la Ville, vous recevez
12 un coup de téléphone ou c'est le même copain, là,
13 que... le même monsieur, aux finances, qui vous
14 dit : « Monsieur Catania aimerait ça vous
15 reparler »? Allez-y à votre souvenir, là, parce que
16 je vous ai posé la question tantôt... en tout cas,
17 je crois vous l'avoir posée. Est-ce que c'était la
18 première fois que vous receviez un pot-de-vin? On
19 va appeler un chat, un chat, là. O.K.?

20 R. Oui, effectivement. Je vous avais répondu, oui,
21 tout à l'heure.

22 Q. **[282]** Oui. Parfait.

23 R. Et puis ce que je vous dis c'est que monsieur
24 Catania m'avait convoqué à son bureau.

25 Q. **[283]** Convoqué?

1 R. Oui.

2 Q. **[284]** Parfait.

3 R. Bien, un coup de téléphone : « Viens donc faire un
4 tour. » Bon, O.K., je suis allé...

5 Q. **[285]** Vous travaillez à la Ville de Montréal et le
6 bureau est à Brossard.

7 R. Oui.

8 Q. **[286]** Est-ce qu'il est, à l'époque, sur le bord de
9 l'autoroute 30, vous souvenez-vous à quel endroit
10 qu'il était, son bureau?

11 R. Je dirais que c'était... non, ce n'était pas...
12 c'était sur la rue Isabelle, je crois, à Brossard,
13 dans une zone de quartier industriel.

14 Q. **[287]** Parfait. Et ça, vous souvenez-vous de la
15 date, là? J'imagine, la première enveloppe qu'on
16 reçoit, là, est-ce que vous êtes capable de nous
17 dire : « Je m'en souviens, c'était un mardi après-
18 midi » ou...

19 R. Non, d'aucune façon je peux vous dire ça. C'est
20 arrivé...

21 Q. **[288]** Est-ce que c'est pendant votre quart de
22 travail ou c'est après? C'est un samedi, c'est un
23 dimanche?

24 R. Non, non, bien... non, c'était sûrement durant la
25 semaine.

1 Q. **[289]** Après votre travail? Pendant votre travail?

2 R. À ma souvenance, ça devait être sur l'heure de
3 dîner.

4 Q. **[290]** O.K. Vous vous rendez là et vous rencontrez
5 monsieur Catania. Est-ce que, monsieur Catania, il
6 est seul à ce moment-là?

7 R. J'avais rencontré monsieur Catania seul.

8 Q. **[291]** O.K. Et il va se passer quoi, est-ce que
9 l'enveloppe va être donnée tout de suite, est-ce
10 qu'il y a des discussions : « Merci, Gilles, pour
11 ton excellent travail »? Je fais appel à votre
12 mémoire, là.

13 R. Bien, comme je vous ai dit, ça a duré peut-être
14 cinq minutes, dix (10) minutes, maximum. On a parlé
15 de choses et d'autres puis il m'a dit : « Bien,
16 écoute, regarde... »... il était content que son
17 contrat était passé puis il me dit tiens je te
18 donne ça.

19 Q. **[292]** On est combien de temps après le premier
20 dîner, on est combien, des jours, des semaines, des
21 mois?

22 R. Bah, je dirais des semaines.

23 Q. **[293]** Des semaines, quatre, cinq, six, trois, deux?

24 R. Le premier dîner qu'on a eu, ensuite on a fait nos
25 rapports de vote de crédit.

1 Q. **[294]** Oui?

2 R. Ensuite ça a passé au comité exécutif, donc ça a
3 pris peut-être un mois à peu près, un mois et demi
4 avant que ça passe au comité exécutif. Donc moi je
5 l'ai rencontré après. Donc je dirais peut-être six
6 semaines peut-être.

7 Q. **[295]** Six semaines. Parfait. Alors, discussion,
8 monsieur Catania est content et ça va se passer
9 comment la remise de l'enveloppe, l'argent, il vous
10 dit quoi quand il va vous tendre l'argent?

11 R. Bien pas grand chose, il me dit : tiens je te
12 donne, je te donne ça pour te remercier.

13 Q. **[296]** O.K. Ça c'est quoi, là, dites?

14 R. Bien il me dit il y a quatre mille dollars (4000 \$)
15 là-dedans, c'est pour toi.

16 Q. **[297]** Question de madame Charbonneau tantôt, vous
17 n'avez pas refusé? Vous êtes fonctionnaire?

18 R. Si je me souviens bien, j'ai accepté.

19 Q. **[298]** O.K. Vous êtes un fonctionnaire; qu'est-ce
20 qu'on dit dans sa tête quand la première fois qu'on
21 reçoit ça, on sait que c'est... vous pouvez être
22 accusé de recevoir ça, là, on ne se cachera pas,
23 là, c'est illégal?

24 R. Oui.

25 Q. **[299]** À tout le moins perdre votre emploi?

1 R. Oui.

2 Q. **[300]** O.K. Il vient quoi dans votre tête, la
3 première fois?

4 R. Bien je ne savais pas premièrement que j'allais
5 nécessairement pour ça, quand il m'a appelé, mais
6 je me doutais.

7 Q. **[301]** Oui?

8 R. Je me doutais bien. La première fois, écoute, là il
9 se passe un dix secondes j'imagine que... tu fais
10 quoi, là, tu sais?

11 Q. **[302]** On part sur l'heure du dîner de Montréal, du
12 Vieux-Montréal dans les bureaux de la Ville puis on
13 s'en va à Brossard, généralement, là, on y va pour
14 quelque chose? O.K.

15 R. Oui.

16 Q. **[303]** Là-dessus on s'entend, il y avait une raison
17 pourquoi vous alliez, là?

18 R. Bien il m'avait appelé qu'il voulait me faire, ça
19 fait que...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[304]** Vous avez dit que vous vous doutiez. Alors
22 vous vous doutiez que vous étiez pour recevoir un
23 cadeau. Bon, alors il se passe quoi dans votre
24 tête?

25 R. Bien comme je commençais à dire, il tend

1 l'enveloppe, tu fais quoi, là, tu as un dix
2 secondes qui peut changer un paquet de choses pour
3 le futur. Je ne sais pas, probablement que j'ai
4 pris la mauvaise décision, mais j'ai accepté son
5 enveloppe.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[305]** O.K. Est-ce que vous avez, il vous a dit,
8 vous vous souvenez des paroles ou vous présumez
9 qu'il a dit prends ça il y a quatre mille (4000)
10 là-dedans, est-ce que c'est les paroles qu'il a
11 prononcées, à votre souvenir?

12 R. Bien oui, probablement, oui.

13 Q. **[306]** O.K. Est-ce que vous avez ouvert l'enveloppe
14 devant lui pour compter l'argent?

15 R. Non, non, non, pas du tout.

16 Q. **[307]** O.K. Donc ce montant-là, est-ce que vous vous
17 êtes dit dans ma tête bien, là, si je prends ça je
18 suis fait, là, c'est le début. Est-ce que c'est
19 venu, vous avez réfléchi là-dessus? Si j'accepte
20 ça, je suis à risque, là?

21 R. Ouais.

22 Q. **[308]** Non, mais...

23 R. Bien je ne me souviens pas vraiment, ça remonte à
24 loin.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[309]** Qu'est-ce qu'il vous a fait, vous êtes
3 fonctionnaire?

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[310]** Jusque là vous dites que vous avez été
6 honnête, vous n'aviez jamais rien accepté jusqu'à
7 ce moment-là?

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[311]** Et à un moment donné, monsieur Catania vous
10 dit que les gens qui ne fonctionnent pas avec nous
11 on les tasse. Vous comprenez, vous avez, vous nous
12 dites que vous avez un certain malaise...

13 R. Oui.

14 Q. **[312]** ... quand on vous dit ça, vous le prenez
15 comme une certaine intimidation. Alors qu'est-ce
16 qui se passe dans votre tête quand vous passez d'un
17 côté à l'autre?

18 R. Bien tout ce que je peux dire c'est que ça a été
19 une erreur de jugement à ce moment-là.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[313]** Est-ce que vous avez...

22 R. Tu prends l'enveloppe, tu dis bon tu mets ça dans
23 ta poche puis merci, bonjour, tu t'en vas, tu sais,
24 tu n'as pas le temps de, tu sais, tu n'as pas le
25 temps trop trop de te poser des questions,

1 d'anticiper tout ce qui peut se passer, là, c'est.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[314]** Est-ce que vous espérez que c'est la dernière
4 fois que ça va se passer? Est-ce que vous espérez
5 que ça va être oublié?

6 R. Oui, je pourrais dire ça, effectivement, oui.

7 Q. **[315]** O.K. Et ça continue?

8 R. Bien ça continue, plus tard.

9 Q. **[316]** O.K.

10 R. Plus tard, plus tard.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[317]** Plus tard, mais la première fois je veux dire
13 c'est une première fois, il va y en avoir d'autres?

14 R. Oui.

15 Q. **[318]** On est d'accord avec ça, là?

16 R. Oui.

17 Q. **[319]** Je vais vraiment faire le tour, ça va aller à
18 lundi...

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[320]** ... mais on va, j'ai à peu près quatre-vingt-
21 dix (90) appels d'offres à vous montrer, on ne fera
22 pas ça aujourd'hui c'est bien entendu, là, à vous
23 montrer, dans laquelle nous savons que vous avez
24 touché des pots-de-vin?

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[321]** O.K. Moi ce que je veux savoir, à l'heure où
2 on se parle, là, avant qu'on se quitte pour la fin
3 de semaine, là, vous avez eu un premier pot-de-vin
4 de monsieur Catania, on estime quoi, quatre-vingt
5 (80), essayez d'être précis, quatre-vingt-quinze
6 (95), quatre-vingt-treize (93), quatre-vingt-douze
7 (92)? Êtes-vous capable de me dire?

8 R. Bon je dirais, je dirais quatre-vingt-onze (91) à
9 peu près, là.

10 Q. **[322]** Quatre-vingt-onze (91)?

11 R. Oui.

12 Q. **[323]** Quand va venir le deuxième et les autres dont
13 madame la présidente parlait tantôt?

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[324]** Quand va être la deuxième fois, à votre
16 souvenir, là? Si vous ne l'avez pas exactement,
17 mais je veux juste me situer dans le temps?

18 R. La deuxième fois ça a été dans les années quatre-
19 vingt-quinze (95) à deux mille (2000).

20 Q. **[325]** O.K. À quelque part dans ces eaux-là?

21 R. Oui.

22 Q. **[326]** Puis si je vous suggère que pendant les
23 années deux mille (2000) c'était non stop jusqu'à
24 votre retraite à peu près?

25 R. Bien à ma retraite j'ai pris ma retraite en deux

1 mille neuf (2009). Deux mille neuf (2009) il s'est
2 rien passé.

3 Q. **[327]** Mais quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-
4 vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-neuf (99),
5 deux mille (2000) à chaque année il y en avait?

6 R. Très peu.

7 Q. **[328]** Mais il y en avait?

8 R. Bah, je dirais qu'il y en avait peut-être un par
9 année, quelque chose comme ça.

10 Q. **[329]** Parfait. Je ferai ça avec vous, on va le
11 faire l'exercice?

12 R. Oui. Très bien.

13 Q. **[330]** Moi ce que je veux savoir, là, avant qu'on se
14 quitte, vous estimez avoir reçu, parce qu'un
15 ingénieur à la Ville de Montréal, là, ça gagne
16 quand même bien sa vie?

17 R. Oui.

18 Q. **[331]** C'est quoi, quatre-vingt (80 000) quelque
19 mille par année, là?

20 R. Oui, dans ces eaux-là.

21 Q. **[332]** À peu près?

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[333]** Comme on appelle ça un bon salaire?

24 R. Oui.

25 Q. **[334]** Écoutez, avec des bons avantages?

1 R. Absolument.

2 Q. **[335]** Absolument?

3 R. Absolument.

4 Q. **[336]** Vous travaillez pour une ville, on a des bons
5 avantages?

6 R. Non, non, il faut dire la Ville de Montréal est un
7 excellent employeur.

8 Q. **[337]** O.K. Et là on va chercher, on va chercher, et
9 on paie de l'impôt là-dessus, puis on en paie
10 beaucoup quand on fait des bons salaires, mais là
11 vous allez chercher de l'argent, de l'argent, là,
12 cash, exact?

13 R. Exact.

14 Q. **[338]** Il n'y a pas un pot-de-vin qui est payé par
15 chèque, là, à moins que je tombe en bas de ma
16 chaise puis je suis debout, c'est correct?

17 R. Non, pas payé par chèque.

18 Q. **[339]** Parfait. Alors c'est tout de l'argent cash et
19 vous estimez là pour toutes ces années-là jusqu'à
20 votre retraite ou peut-être avant si ça a cessé,
21 là, vous estimez avoir reçu combien?

22 R. Bien.

23 Q. **[340]** Faites attention à ce que vous dites parce
24 que je vais faire le lien puis ça va être
25 calculable à mon avis, là? Donc, je vous

1 demanderai une réponse honnête là.

2 R. Bien comme j'ai, j'ai déjà mentionné, je n'ai
3 jamais fait de comptes, comptabilité précise là-
4 dessus. De toute façon, ça ne m'intéressait pas de
5 le faire. J'avais, j'avais d'autres préoccupations
6 là que de m'occuper de faire de la comptabilité là-
7 dessus. Mais, en, en épluchant des contrats,
8 j'estime que j'ai peut-être reçu autour de, je
9 dirais autour de cinq cent quatre-vingt (580 000 \$)
10 à six cent mille dollars (600 000 \$).

11 Q. **[341]** Donc cash, libre d'impôt là, pendant cette
12 période-là, sur une période de même peut-être dix
13 (10) ans max?

14 R. Max, oui.

15 Q. **[342]** Dix ans max?

16 R. Oui.

17 Q. **[343]** Vous pouvez parler d'un chiffre là qui
18 pourrait être, avoisiner le six cent mille dollars
19 (600 000 \$)?

20 R. Approximativement.

21 Q. **[344]** Moi je ne veux pas savoir, des questions de
22 sécurité, je ne veux pas savoir là comment c'est
23 fait chez-vous, etc. Mais on fait quoi avec des
24 quantités comme ça parce que je pense que les
25 entrepreneurs là, on parlera des pourcentages, on

1 vous donnait des bonnes quantités à la fois. Quand
2 même une couple de milliers de dollars.

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[345]** À chaque fois. O.K. Cet argent-là là, c'est
5 évident qu'on ne met pas ça au capital social de la
6 Caisse populaire du coin là.

7 R. Non, effectivement.

8 Q. **[346]** On fait quoi avec cet argent-là?

9 R. Je mettais ça chez nous. Puis c'est, c'est un
10 problème parce que ça va paraître, peut-être
11 paraître bizarre mais je ne savais pas quoi faire
12 avec cet argent-là. Je ne sais pas si c'est le sens
13 de votre question.

14 Q. **[347]** Oui, mais je veux savoir moi dans un premier
15 temps, dans un premier temps c'est de l'argent
16 cash, c'est de l'argent...

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[348]** On ne veut pas généralement, pas éveiller les
19 soupçons des, des impôts puis, en tout cas, à tout
20 le moins, la police là, ça c'est évident, et on la
21 cache. C'est ça que vous nous dites?

22 R. Oui, effectivement.

23 Q. **[349]** Puis on la dépense comment?

24 R. Et puis, excusez-moi, ce que je voudrais dire c'est
25 que j'ai, je n'ai pas fait de, j'ai toujours voulu

1 maintenir le même train de vie, rester « low
2 profile » entre parenthèses là.

3 Q. **[350]** Vous êtes propriétaire d'une maison?

4 R. Oui.

5 Q. **[351]** Depuis combien de temps?

6 R. Depuis mille neuf cent quatre-vingt-deux (1982).

7 Q. **[352]** Est-ce que c'est une maison d'une grande
8 valeur? Est-ce que vous avez mis de l'argent sur
9 votre maison?

10 R. Bien j'ai fait quelques rénovations sur la maison
11 mais...

12 Q. **[353]** Avec l'argent cash?

13 R. Oui.

14 Q. **[354]** O.K.

15 R. Oui. Mais...

16 Q. **[355]** Oui?

17 R. O.K. Mais ce que j'allais dire c'est que c'est ça,
18 je n'ai pas, je n'ai pas acheté de, de condos, je
19 n'ai pas acheté de, de bateaux, de quoi que ce
20 soit, des choses extravagantes comme ça. Je ne me
21 suis pas acheté d'auto spéciale, absolument rien.
22 C'est, comme j'ai dit, je ne voulais pas que ça
23 change mon train de vie. Mon salaire d'ingénieur
24 était correct alors j'ai, je dirais tu sais,
25 j'aurais pu, j'aurais pu peut-être même m'ouvrir

1 des, des, des comptes de banque à mes enfants ou
2 quoi que ce soit, des choses comme ça, mais je ne
3 voulais pas que, de toute façon, moi je n'ai jamais
4 dit à personne qu'est-ce qui se passait là.

5 Q. **[356]** O.K. Vous étiez marié, père de famille?

6 R. Mais à ce moment-là j'étais père de famille de
7 trois enfants mais j'étais séparé et divorcé.

8 Q. **[357]** O.K. Est-ce qu'il y a quelqu'un de votre
9 entourage qui savait les, les pots-de-vin que vous
10 touchiez?

11 R. Non. Non, alors ce que je voulais dire c'est que
12 cet argent-là, j'étais mal à l'aise avec ça,
13 honnêtement et puis la façon la plus simple que
14 j'ai trouvée, j'ai commencé à aller au casino pour
15 dépenser cet argent-là. C'était ma façon à moi de
16 remettre cet argent-là dans les coffres de l'État.
17 C'était ma façon à moi de payer un genre d'impôt,
18 ça fait que je dirais que, sur...

19 Q. **[358]** En vous amusant.

20 R. Bien...

21 Q. **[359]** Non mais dans le sens de...

22 R. Pas dans les...

23 Q. **[360]** Dans le sens, dans le sens en faisant le jeu,
24 en jouant, est-ce que vous avez gagné? Est-ce que,
25 est-ce que ça a fructifié cet argent-là?

1 R. Bien non, pas du tout. J'étais conscient que
2 j'allais perdre de l'argent au casino.

3 Q. **[361]** O.K.

4 R. Et puis c'est ça. Je dirais que sur une période
5 d'une dizaine (10) d'années, j'ai, j'ai laissé
6 aller au casino au moins deux cent cinquante mille
7 dollars (250 000 \$).

8 Q. **[362]** O.K.

9 R. Il y a un autre, il y a un autre cent cinquante
10 mille dollars (150 000 \$) que j'avais prêté à un
11 entrepreneur...

12 Q. **[363]** À qui?

13 R. ... qui avait des difficultés financières. C'était
14 Conex Construction. Alors je lui avais prêté cent
15 cinquante mille dollars (150 000 \$) puis il devait
16 me remettre à tous les mois une partie du capital
17 mais monsieur, monsieur Conti est décédé il y a
18 quelques années ça fait que, ça c'est de l'argent
19 perdu, perdu donc il m'avait remis, il avait eu le
20 temps de me remettre à peu près cinquante mille
21 dollars (50 000 \$) donc c'est un cent
22 (100 000 \$)là, un cent mille dollars (100 000 \$)
23 qui a été perdu, qui est resté dans les mains des
24 entrepreneurs. Je ne sais pas, j'ai aucune idée ce
25 qu'il a fait avec.

1 Q. **[364]** Ce monsieur-là, on parlera d'un cercle
2 d'entrepreneurs éventuellement. Est-ce que ce
3 monsieur de Conex, c'est monsieur Tony Conti?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[365]** Et est-ce qu'il faisait partie du cercle des
6 entrepreneurs là qui faisaient de la collusion à
7 Montréal à votre connaissance?

8 R. Oui, absolument. Puis je pense que monsieur Zambito
9 avait nommé son nom aussi là.

10 Q. **[366]** O.K. Ceci étant dit, là on a un cent
11 cinquante mille dollars (150 000 \$), vous avez
12 récupéré combien à peu près vous avez dit?

13 R. Cinquante mille (50 000 \$).

14 Q. **[367]** Cinquante mille (50 000 \$) donc il y a un
15 cent mille (100 000 \$), il y a un deux cent
16 cinquante mille (250 000 \$) au casino, on est à
17 trois cent cinquante mille (350 000 \$). Vous
18 estimez ça à peu près à six cent mille (600 000 \$).
19 Le restant là, est-ce qu'on parle de voyages,
20 d'études supérieures pour les enfants? On fait
21 quoi?

22 R. Le restant c'était, c'était surtout pour les
23 enfants je dirais. Bien les dépenses des enfants
24 pour payer des cours, ma fille était esthéticienne,
25 je sais qu'il y a un cours d'électrolyse qui

1 coûtait comme trois mille dollars (3 000 \$). En
2 tout cas, c'était toutes des dépenses comme ça.
3 Donc rien de, d'extravagant, rien de vraiment
4 spécial.

5 Q. **[368]** Juste nous dire, dans le temps, à quelle
6 époque, vous dites vous avez pris votre retraite en
7 deux mille neuf (2009)...

8 R. Oui.

9 Q. **[369]** ... que vous avez peut-être reçu les derniers
10 pots-de-vin? Êtes-vous capable de nous situer ça
11 dans le temps?

12 R. En deux mille huit (2008).

13 Q. **[370]** En deux mille huit (2008)? Et à peu près
14 quand, quelle, le printemps, l'été, l'automne,
15 l'hiver, vous souvenez-vous?

16 R. Je ne me souviens pas. Ça devait être à l'automne
17 j'imagine.

18 Q. **[371]** Qui vous a donné votre dernier pot-de-vin? À
19 votre souvenir.

20 R. Oui, bonne question. Peut-être, peut-être la
21 compagnie Catania.

22 Q. **[372]** Catania? F. Catania?

23 R. Oui, F. Catania.

24 Q. **[373]** On va revoir...

25 R. Si ma mémoire est bonne là.

1 Q. **[374]** Parfait.

2 R. Je ne me souviens vraiment pas précisément.

3 Q. **[375]** Parfait, j'essaierai de vous rafraîchir la
4 mémoire la semaine prochaine.

5 R. Oui.

6 Q. **[376]** Ceci étant dit, aujourd'hui à l'heure qu'on
7 se parle, est-ce qu'il reste de l'argent?

8 R. Non.

9 Q. **[377]** Il reste zéro cent? Vous avez, vous avez tout
10 dépensé?

11 R. Bien comme je vous ai dit, il y a un cent mille
12 dollars (100 000 \$) qui a été perdu chez un
13 entrepreneur, il y a au moins peut-être deux cent
14 (200 000 \$), trois (300 000 \$), deux cent cinquante
15 (250 000 \$) à trois cent mille dollars (300 000 \$)
16 qui a été au casino.

17 Q. **[378]** Je vais vous rafraîchir la mémoire, trente et
18 un août deux mille, deux mille douze (2012).

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[379]** Vous avez rencontré les enquêteurs Giovanni
21 Moriello et Tri Minh Truong...

22 R. Oui.

23 Q. **[380]** Qui sont des enquêteurs du service de police
24 de la Ville de Montréal mais qui sont affectés à la
25 Commission.

1 R. Oui.

2 Q. **[381]** Ils vous ont rencontré dans le cadre, il y
3 avait des questions à vous poser dans le cadre de
4 notre mandat ici.

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[382]** O.K. N'est-il pas exact que vous leur...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[383]** Est-ce qu'il s'est passé quelque chose de
9 particulier avec ces gens-là?

10 R. Bien, quelque chose de...

11 Q. **[384]** Leur avez-vous remis quelque chose?

12 R. Oui, effectivement. C'est ce qu'on s'en allait
13 dire. L'argent qu'il me... l'argent qu'il me
14 restait, je l'ai remis en totalité à la Commission.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[385]** Bon. Je vais vous demander d'être plus
17 précis. C'est-à-dire que vous avez ramené une somme
18 de combien? Vous avez donné une somme de combien?

19 R. Bien, c'est autour de cent... cent vingt-trois
20 mille dollars (123 000 \$), approximativement là, je
21 ne me souviens pas exactement.

22 Q. **[386]** Parfait.

23 R. Ou cent vingt... cent vingt-deux mille huit cents
24 (122 800 \$) peut-être.

25 Q. **[387]** O.K. Il y a une raison particulière pourquoi

1 vous avez apporté cette somme d'argent-là aux
2 enquêteurs? Est-ce qu'il y a eu une demande dans ce
3 sens-là des enquêteurs à votre endroit?

4 R. Oui.

5 Q. **[388]** Ils vous ont dit « amène l'argent »? Comment
6 ça s'est passé?

7 R. Moi, bien... Moi, je leur ai fait part... Bien, ce
8 qui arrive, c'est que, moi, il me restait cet
9 argent-là.

10 Q. **[389]** Il vous reste à peu près cent vingt-trois
11 mille piastres (123 000 \$).

12 R. Oui.

13 Q. **[390]** O.K. C'est ça qu'on veut savoir.

14 R. Oui.

15 Q. **[391]** O.K. Je vous ai situé dans le temps et vous
16 dites que vous avez rencontré deux enquêteurs le
17 trente et un (31) août deux mille douze (2012).

18 R. Oui.

19 Q. **[392]** O.K. Madame la Présidente vous a demandé
20 « qu'est-ce qui s'est passé ». O.K. Alors, allez-y
21 là. C'est... ça ne fait pas longtemps là.

22 R. Non, non.

23 Q. **[393]** C'est au mois d'août là.

24 R. Bien, c'est ça. Moi, je leur ai dit aux enquêteurs,
25 j'ai dit : « Écoutez, là c'est... on parle de

1 choses sérieuses là et puis, écoute, moi, l'argent
2 qui me reste, je ne le veux plus ». Je voulais...
3 je voulais me... je voulais me débarrasser de cet
4 argent-là parce que, de toute façon, comme je l'ai
5 dit, j'ai toujours été mal à l'aise avec... avec
6 cet argent-là, puis de toute façon, c'étaient comme
7 des... juste des mauvais souvenirs là.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[394]** Cet argent-là était dans votre maison?

10 R. Oui.

11 Q. **[395]** Et vous l'avez remis à la Commission.

12 R. Exact.

13 Q. **[396]** O.K.

14 R. Exact.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[397]** J'ai un document ici...

17 R. Et puis aussi...

18 Q. **[398]** Bien oui, allez-y, je vais vous laisser
19 aller.

20 R. Non, non. Mais, je voulais juste dire que j'ai
21 été... j'ai été très content de remettre cet
22 argent-là et me débarrasser de ça. C'était comme un
23 genre de libération là de tous... des dix (10)
24 dernières années là de...

25 Q. **[399]** O.K. Mais, la question - parce que ce n'est

1 pas clair - est-ce que c'est à votre initiative
2 d'amener l'argent ou ce sont les enquêteurs qui
3 vous l'ont demandé? Ça a été quoi l'échange?
4 Qu'est-ce que vous avez dit là? « Je n'en veux plus
5 de cet argent-là, je la ramène ».

6 R. Bien, oui. Oui.

7 Q. **[400]** O.K. La fois d'avant, vous les aviez
8 rencontrés, vous avez dit « moi, je file mal avec
9 ça, je vous ramène ça »?

10 R. Oui, exact.

11 Q. **[401]** O.K. Je vous montre un document, je vais le
12 montrer à l'écran. Madame Blanchette, Maître
13 Ferland, savez-vous c'est quoi? Oui, c'est le
14 décompte là, je ne sais pas si le numéro de pièce a
15 été coté. Mais, en tout cas, moi, je vais le coter.
16 Ça s'appelle « Décompte de l'argent saisi, trouvé
17 et remis ». Alors, on voit que le trente et un (31)
18 août deux mille douze (2012), quinze heures quinze
19 (15 h 15), Gilles Surprenant, vous avez remis aux
20 enquêteurs de la Commission, la somme suivante,
21 pour un total de cent vingt-deux mille huit cents
22 dollars (122 800 \$).

23 Alors, vous avez mille cent soixante-dix
24 (1 170) fois cent (100 \$), ce qui fait un total de
25 cent dix-sept mille (117 000 \$), cent dix (110)

1 billets de cinquante (50 \$) pour un total de cinq
2 mille cinq cents (5 500 \$) et quinze (15) billets
3 de vingt (20 \$) pour un total de trois cents
4 (300 \$). Vous vous souvenez que vous avez remis cet
5 argent-là aux enquêteurs?

6 R. Absolument, oui.

7 Q. **[402]** O.K.

8 R. Oui.

9 Q. **[403]** Vous avez amené ça, quoi? Dans un sac? Dans
10 une valise? Dans un sac de papier?

11 R. Bien, j'avais apporté le tout dans une petite
12 valise en cuir là, un genre de petit sac de
13 transport.

14 Q. **[404]** Je demanderais à l'enquêteur, monsieur
15 Fortin, de se présenter en avant, ou monsieur
16 Beauchemin plutôt, monsieur René Beauchemin. Je
17 vais la coter... je vais la coter sous 13... 14,
18 excusez, P-208, ce qui s'appelle le décompte de
19 l'argent saisi, trouvé et remis.

20

21 14P-208 : Feuille de décompte argent saisi,
22 trouvé, remis 31-08-2012

23

24 M. RENÉ BEAUCHEMIN :

25 À madame la greffière?

1 Me DENIS GALLANT :

2 Je voulais que vous l'exhibiez au... que vous
3 l'exhibiez au témoin.

4 M. RENÉ BEAUCHEMIN :

5 Q. **[405]** Vous reconnaissez l'original du papier devant
6 l'écran?

7 R. Bien, absolument, oui.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[406]** Là vous allez comprendre, vous allez le
10 garder. Ce que je vais déposer - parce qu'on ne
11 déposera pas ça en preuve, Madame la Présidente -
12 je vais déposer une photo de l'enveloppe qui a été
13 prise aujourd'hui même et je vais la coter 14P-209,
14 alors photo du montant là représentant la somme
15 totale qui a été remise par monsieur Surprenant aux
16 enquêteurs Moriello et Truang le trente et un (31)
17 août deux mille douze (2012) à quinze heures quinze
18 (15 h 15).

19

20 14P-209 : Photo décompte d'argent

21

22 Et je vais... bien, je vais vous informer que
23 l'argent maintenant sera déposé et son sort sera
24 réglé là éventuellement.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, j'imagine qu'en attendant monsieur

3 Beauchemin peut garder...

4 Me DENIS GALLANT :

5 Oui.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 ... être dépositaire de l'argent.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Il va être dépositaire de cet argent-là. Et sur ce,
10 je pense qu'on a même passé notre temps, Madame. On
11 peut y aller.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Oui, c'est parfait. Attendez juste... Oui.

14 Me MARTIN ST-JEAN :

15 Pour ce qui est du décompte là...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui.

18 Me MARTIN ST-JEAN :

19 ... le premier document qu'on nous a exposé, je
20 crois qu'il n'a pas été coté.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Oui, je l'ai coté.

23 Me MARTIN ST-JEAN :

24 Vous l'avez coté! Pardon.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Je l'ai coté sous P-208, Maître St-Jean.

3 Me MARTIN ST-JEAN :

4 Parfait. D'accord.

5 Me DENIS GALLANT :

6 14P-208 et la photo des cent vingt-deux mille huit
7 cents dollars (122 800 \$) qui a été prise là
8 aujourd'hui même va être cotée sous 14P-209. Ça va?

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors, j'imagine que les parties, au moment du
11 contre-interrogatoire, n'auront pas à exiger la
12 présence physique de l'argent.

13 Me MARTIN ST-JEAN :

14 Non, mais je vous dirais que je m'intéresse à
15 savoir quel chemin cet argent-là prendra parce que
16 maître Gallant nous...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 C'est une question intéressante.

19 Me MARTIN ST-JEAN :

20 ... maître Gallant nous disait que « bon, bien, on
21 verra ce qui... ».

22 Me DENIS GALLANT :

23 Ce sera une question intéressante.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui, c'est ça.

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui.

5 Me MARTIN ST-JEAN :

6 Merci.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Je comprends, Madame...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Bien, il est quatre heures trente-six (16 h 36).

11 Me DENIS GALLANT :

12 Oui, oui, c'est ça.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui. C'est ça.

15 Me DENIS GALLANT :

16 C'est ça. Oui, oui, tout à fait.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[407]** Alors, on va vous demander de revenir,

19 Monsieur Leclerc, donc lundi.

20 R. Monsieur Surprenant.

21 Q. **[408]** Je m'excuse, Monsieur Surprenant.

22 R. Non, c'est beau.

23 Q. **[409]** Je suis désolée.

24 R. Il n'y a pas de problème.

25 Q. **[410]** Monsieur Surprenant. Et j'aimerais aussi,

1 comme je vous l'ai dit, la cause va continuer, mais
2 on va reprendre avec l'ordonnance de non-
3 publication lundi matin, le débat sur l'ordonnance
4 de non-publication. Alors, donc...

5 Me DENIS GALLANT :

6 Le témoin sera à la disposition de la Commission.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Parfait.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Merci.

15

16 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

17 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

18

19

20

21

1 Nous, soussignés, JEAN LAROSE et CLAUDE
2 MORIN, sténographes officiels dûment autorisés à
3 pratiquer avec la méthode sténotypie et sténomasque
4 certifions sous notre serment d'office que les
5 pages ci-dessus sont et contiennent la
6 transcription exacte et fidèle de la preuve en
7 cette cause, le tout conformément à la Loi;

8

9 Et nous avons signé :

10

11

12

13 _____
14 JEAN LAROSE
15 Sténographe officiel

13 _____
14 CLAUDE MORIN
15 Sténographe officiel